



HIER, AUJOURD'HUI, DEMAIN : VOYAGEONS ENSEMBLE



SÉJOURS ET
JOURNÉES

2026

Édito

Chers clients, chers amis,

Cest avec un grand plaisir que mon équipe et moi-même vous présentons notre brochure 2026. Nous espérons que vous y découvrirez des idées de sorties et de voyages qui sauront éveiller vos envies, entre nouveautés inspirantes et grands classiques toujours appréciés.

Chaque année, votre curiosité et votre envie d'évasion nous poussent à renouveler nos programmes et à explorer de nouvelles destinations en France et en Europe. Nous continuons à développer notre offre avec des prestataires de confiance afin de vous offrir des expériences toujours aussi uniques et mémorables.

Depuis septembre 2023, l'ensemble de notre flotte roule au biocarburant, un engagement concret de notre politique environnementale. Voyager avec nous, c'est profiter pleinement de chaque trajet tout en prenant soin, ensemble, de la préservation de notre environnement.

Je tiens également à remercier chaleureusement l'ensemble de mon équipe. Leur engagement au quotidien est l'un des moteurs essentiels de notre réussite.

Au nom de toute l'équipe des Voyages GAL, je vous souhaite une magnifique année 2026, riche en rencontres, en découvertes et en histoires à partager.

Ludovic Gal, Directeur Général

Séjours

Février

- P10-11** Carnaval de Venise
- P12-13** Salon de l'Agriculture
- P14-15** Carnaval de Nice et Fête du Citron de Menton

Mars

- P16-17** Milan, l'élégance en City Break
- P18-19** Escapade Bourguignonne

Avril

- P20-21** Le Luberon
- P22-23** La Sardaigne

Mai

- P24-25** Pays-Bas en fleurs et Bruxelles : un voyage entre nature et culture
- P26-27** Lac de Garde
- P28-29** Carcassonne et le Canal du Midi
- P30-31** Et 1 et 2 et 3 trains Suisses

Juin

- P32-33** L'Irlande, terre de légendes
- P34-35** Puy du Fou
- P36-37** Découverte des Cinque Terre

Juillet

- P38-39** Les Dolomites
- P40-41** Et 1 et 2 et 3 trains Suisses
- P42-43** À la découverte des merveilles de l'Auvergne

Août

- P44-45** Et 1 et 2 et 3 trains Suisses
- P46-47** Cap sur Paris et Versailles
- P48-49** Puy du Fou
- P50-51** Notre Dame de La Salette
- P52-55** Découverte des trésors du Pays basque

Septembre

- P56-57** Braderie de Lille et Charme de Bruges
- P58-59** Voyage au cœur des Pouilles
- P60-61** Fête de la transhumance au Tyrol

Octobre

- P62-63** City Break à Marseille
- P64-65** Week-end d'évasion au ZooParc de Beauval

Décembre

- P66-67** Noël dans les Châteaux
- P68-69** Le Royal Palace et les marchés de Noël

Journées

Janvier

- P72-73** Soldes à Lyon
- P74** Sur les pas de l'Irmande avec déjeuner galette des rois
- P75** Foire de la Saint-Ours

Février

- P76-77** Salon du 2 Roues à Lyon

Mars

- P78** Holiday On Ice
- P79** Repas animé au château de Vareppe
- P80** Dani Lary et les délices magiques
- P81** Marché de Turin

Avril

- P82-83** Spectacle Shen Yun
- P84** Déjeuner grenouilles
- P85** La foire de Beaucroissant

Mai

- P86** Marché de Turin
- P87** La Cité du Chocolat et le Palais du Facteur Cheval
- P88-89** Pierres dorées en Beaujolais

Juin

- P90-91** Saline Royale d'Arc et Senans
- P92** Déjeuner filets de perche
- P93** Marché de Turin

Juillet

- P94-95** Au fil des eaux du Vercors
- P96** Aquaparc
- P97** Diablerets et Swiss vapeur parc

Août

- P98** Fête du lac d'Annecy
- P99** Magie et envolées au Parc des Oiseaux

Septembre

- P100** Les jardins secrets et le Château de Montrottier
- P101** Marché de Turin
- P102-103** Déjeuner-spectacle au Cirque Imagine

Octobre

- P104-105** La Grange à Jules

Novembre

- P106** Escapade gourmande à Lyon
- P107** Repas animé au Château de Vareppe
- P108** Journée gourmande à Gruyères
- P109** Escapade gourmande à la ferme du Pré Velard
- P110** Berne en fête pour la Foire aux Oignons
- P111** Marché de Turin

Décembre

- P112** Le Hameau enchanté
- P113** Repas de Noël au restaurant Les Sapins



TOILETTES & BOARD



CLIMATISATION



VIDEO / DVD



PORTES USB



CHOIX DU SIÈGE



MASSAGE PROGRAMME
DE CHEZ VOUS



SIÈGES ROLLABLES



REFRIGÉRATEUR



USB/BLUETOOTH



CONDUCTEURS
GRANDS TOURISMES

Voyagez en autocar grand tourisme Gal

**L'ALLIANCE DU CONFORT,
DE LA SÉCURITÉ ET
DE LA CONVIVIALITÉ.**

Profitez du savoir-faire, de l'expérience culturelle de nos conducteurs Grand Tourisme, laissez-vous guider en toute sécurité à travers chaque étape de votre voyage en débutant par un excellent casse-croûte Gal (hors saison hivernale et si indiqué) qui saura ravir toutes les papilles et ce dans un vrai moment de convivialité. Installez-vous confortablement à bord de nos autocars Grand Tourisme Setra ou Mercedes, profitez du paysage sans vous soucier de la route, notre équipe est garante de votre bien-être et ce, à chaque étape de votre voyage.



Roulons écologique

Le développement durable est depuis de nombreuses années placé au centre de la stratégie générale et s'oriente vers 3 axes principaux : l'aspect sociétal, économique et environnemental. Notre dépôt construit en 2009, correspond aux exigences des nouvelles normes d'économie d'énergie. Nos autocars sont nettoyés grâce à notre station de lavage qui récupère les eaux de pluie et à l'utilisation de produits d'entretien biodégradables. Pour des raisons écologiques, nous récupérons les eaux utilisées après chaque lavage. Par mesure de sécurité et afin de limiter la surconsommation de carburant, nous utilisons les pneus Michelin à faible résistance sur les essieux moteurs et directeurs de nos véhicules. Aussi, notre service exploitation met tout en œuvre au quotidien pour optimiser les rotations entre deux services afin de limiter les kilomètres à vide et notre impact sur l'environnement. Quant à notre parc, il n'est désormais constitué que de véhicules EURO 6, répondant aux normes de pollution dernière génération. Par ailleurs, nous disposons depuis le printemps 2023 de véhicules roulant au biocarburant.

Votre voyage

Notre formule : tous nos tarifs (sauf mention contraire), incluent le transport en autocar grand tourisme, le casse-croûte Gal selon la saison, les repas du premier au dernier déjeuner avec boissons (1 bouteille de vin pour 4 personnes ; 1 dl par personne en Suisse, à chaque repas, sauf mention contraire, plus le café au déjeuner), l'hébergement en hôtel 2* ou 3* en chambre double, triple ou quadruple (en fonction des disponibilités), les visites telles que décrites au programme et enfin l'assurance multirisque pour les voyages et l'assurance rapatriement pour les journées. Supplément chambre individuelle : à partir de 40 € par nuit et par personne.

Comment réserver ?

En agence au sein de nos bureaux à Pers-Jussy du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h et le samedi matin de 8 h 30 à 12 h.

Par téléphone :

Au 04 50 43 05 87
(service Voyages Individuels)

Par e-mail :

accueil@voyagesgal.com



Prochainement sur notre site
www.voyages-gal.com

Pour les séjours, nous demandons 30 % d'acompte à la réservation, pour les journées, la totalité de la sortie est à régler lors de l'inscription. Les chèques de solde sont encaissés avant le départ. Vous pouvez régler par carte bancaire, chèque, espèces (maximum 1 000 euros sauf pour les résidents hors France) ou chèques vacances.

Programme de fidélité et remises

Depuis 2023, notre programme de fidélité fait peau neuve ! Exit notre ancien système de carte, nous passons désormais à un système informatisé qui récompensera la confiance que vous nous accordez. Chaque participant ou couple, se verra attribuer une carte informatisée qui cumulera des points. Pour 1 euro dépensé dans un voyage ou une journée en brochure, votre carte de fidélité sera crédité d'1 point.

Vous cumulerez des points et bénéficierez des remises suivantes :

500 points = 15 € de remise
2000 points = 60 € de remise
5000 points = 150 € de remise

En plus de notre nouveau programme de fidélité "1 € = 1 point", vous pouvez bénéficier d'une remise supplémentaire pour vos anniversaires de mariage.

Nous offrons 5 % de remise sur le prix forfaitaire d'un voyage pour votre 10^e, 20^e, 30^e, 40^e, 50^e anniversaire de mariage. Le voyage devra impérativement s'effectuer dans un délai de 1 an suivant l'anniversaire. Pour bénéficier de cette remise, il faudra nous présenter votre livret de famille.

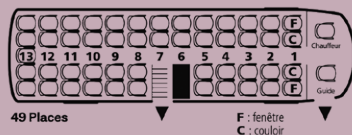
Ces deux remises sont applicables sur le forfait de base, hors suppléments divers et ne sont pas cumulables.

Nos services

RÉSERVEZ VOTRE PLACE DÈS VOTRE INSCRIPTION

Pour les séjours uniquement vous avez la possibilité de choisir votre siège. Pour les journées, placement libre dans le car.

N'hésitez pas à l'indiquer à notre Chargé(e) de voyages, les places étant affectées dans l'ordre des inscriptions.



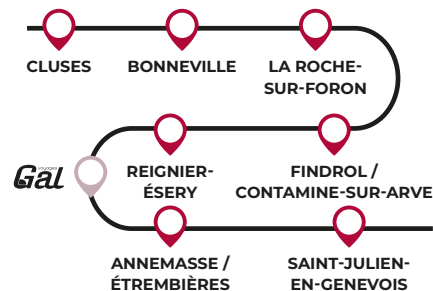
7 points de ramassage à votre disposition

Tous nos voyages partent de notre siège à Pers-Jussy, où un parking privé est mis à votre disposition pour stationner votre véhicule.

De plus, nous vous proposons les points de ramassage suivants, en fonction des itinéraires empruntés :

- Reignier-Ésery - Mairie
- Annemasse / Étrembières - Parking Centre Commercial (à côté du McDonald's)
- Saint-Julien-en-Genevois - Gare SNCF
- La Roche-sur-Foron - Les Afforêts
- Bonneville - Parking péage proche ATMB
- Cluses - Parking Autoport à proximité du restaurant l'Ours
- Annecy - Pringy péage nord

Pour toute autre demande, n'hésitez pas à en parler à votre Chargé(e) de voyages lors de votre inscription.





Idée cadeau

À la recherche d'une idée cadeau originale pour la fête des mères, Noël, un anniversaire ou tout simplement pour faire plaisir ? Offrez un bon cadeau à l'un de vos proches !

2 possibilités :

- Vous avez trouvé dans notre catalogue LA sortie idéale qui fera plaisir ? Contactez-nous et réservez dès maintenant.

- Vous hésitez entre plusieurs sorties ? Offrez un bon cadeau de la valeur de votre choix et laissez la décision à la personne qui recevra le bon cadeau.

Contactez le service des Voyages Individuels au 04 50 43 05 87.

Notre site internet

Vous pouvez toujours consulter notre site web à l'adresse **www.voyages-gal.com** pour découvrir les nouvelles sorties que nous ajoutons tout au long de l'année.

Suivez-nous également sur Facebook et Instagram pour rester informés de toutes nos actualités et nouveautés.

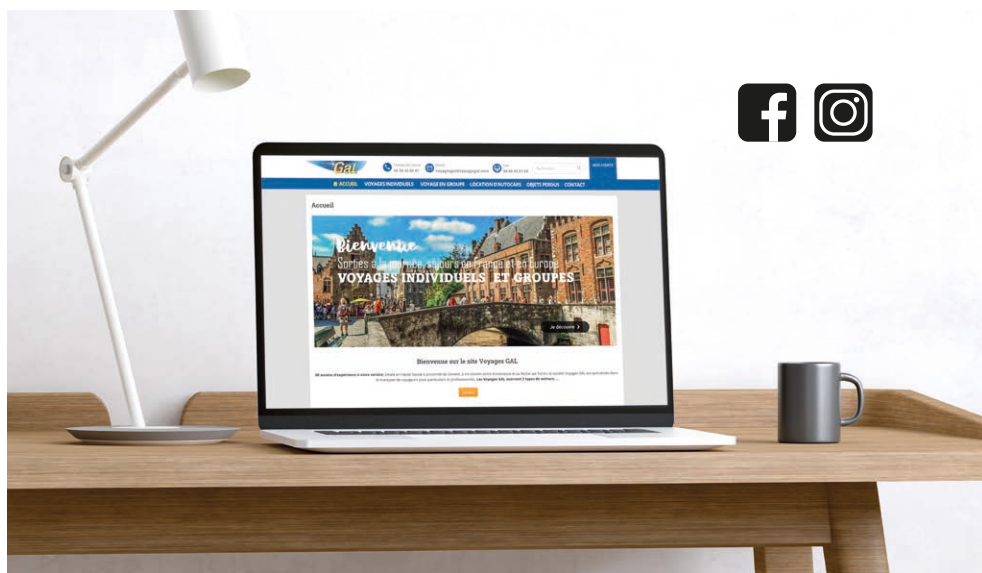
Pour satisfaire encore et toujours nos clients...

■ Les assurances annulation et /ou rapatriement sont incluse(s) dans nos tarifs afin de faciliter vos démarches en cas d'annulation. Chaque participant sera automa-

tiquement assuré : plus de doute possible quant au choix de l'assurance ni de regrets en cas de non-souscription au moment de l'annulation. Les Voyages GAL s'occupent des démarches, du suivi de votre dossier et restent votre unique interlocuteur !

■ Nous savons que les repas font partie des temps forts de vos journées et voyages.

Afin de ne pas gâcher ce moment convivial et festif, nous vous invitons à nous communiquer dès votre réservation, toute allergie ou intolérance alimentaire ainsi que vos régimes spécifiques. En effet, nous choisissons un menu unique pour l'ensemble du groupe mais nous serions heureux de vous proposer un menu alternatif à condition d'être prévenus à l'avance pour en informer le restaurateur.



■ Les Estigal.

Depuis quelques saisons maintenant, nous organisons une programmation estivale spéciale, en vous proposant différentes sorties journée durant tout l'été. Ces rendez-vous étant très attendus par bon nombre d'entre vous, nous réitérerons cette offre à l'été 2026 et vous ferons parvenir le programme au printemps prochain.

Pour les groupes :

Contactez-nous par mail : groupes@voyagesgal.com afin de discuter ensemble de votre projet et de vous établir une proposition.

En panne d'inspiration ?

Vous y découvrirez nos meilleures idées d'excursion en groupe !

Formalités pour un séjour à l'étranger

Les États de l'Union Européenne et un certain nombre d'autres pays d'Europe ou du pourtour méditerranéen acceptent la carte d'identité comme document de voyage.

Il est possible de voyager dans ces pays, sans passeport, avec une nouvelle carte (format carte bancaire) ou avec une ancienne carte (plastifiée bleue). L'ancienne carte, si elle est en cours de validité, peut être utilisée pour voyager ou séjourner dans l'Union Européenne jusqu'en 2031.

Si votre carte d'identité a été délivrée entre le 2 janvier 2005

et le 31 décembre 2014 et si vous étiez majeur au moment de sa délivrance, sa durée de validité a été automatiquement prolongée de 5 ans.

Les autorités des pays suivants ont officiellement confirmé qu'elles acceptaient les anciennes cartes d'identité (plastifiées bleues) en apparence périmées mais dont la durée de validité a été automatiquement prolongée de 5 ans :

Andorre ; Bulgarie ; Croatie ; Estonie ; Grèce ; Hongrie ; Islande ; Italie ; Lettonie ; Luxembourg ; Malte ; Monaco ; Monténégro ; République tchèque ; Saint-Marin ; Serbie ; Slovénie ; Suisse.



Les autorités des pays suivants n'ont pas officiellement transmis leur position mais tolèrent habituellement les anciennes cartes d'identité

(plastifiées bleues) en apparence périmées mais dont la durée de validité a été automatiquement prolongée de 5 ans :

Pays de l'Union européenne : Allemagne, Autriche, Chypre, Danemark, Espagne, Finlande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Slovaquie, Suède ; de l'Espace Schengen ; Liechtenstein ; Vatican ; Albanie, Macédoine du Nord, Bosnie-Herzégovine.

Les autorités des pays suivants acceptent les anciennes cartes d'identité (plastifiées bleues) en cours de validité mais n'acceptent pas celles, en apparence périmées, dont la durée de validité a été automatiquement prolongée de 5 ans :

Belgique ; Lituanie ; Norvège ; Irlande ; Roumanie.

De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à une carte d'identité portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

voyages
Gal

Séjours

Gal voyages



Février

DU MARDI 10 AU VENDREDI 13 FÉVRIER 2026

ITALIE

Carnaval de Venise

EMBARQUEZ POUR UN VOYAGE EXCEPTIONNEL
AU CŒUR DU CARNAVAL DE VENISE !

4
JOURS



Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de l'Italie. Un petit-déjeuner vous sera servi en cours de route, pour bien commencer la journée. Vous arriverez en fin d'après-midi à Lido di Jesolo, agréable station balnéaire sur la côte Adriatique. À votre arrivée, vous serez installés à l'hôtel, où vous profiterez du dîner avant de passer la nuit sur place.

Jour 2

Après votre petit-déjeuner, vous embarquerez à Punta Sabbioni pour rejoindre Venise en bateau. À votre arrivée près de la célèbre Place Saint-Marc, un guide local vous accueillera pour une visite guidée de deux heures à la découverte des trésors de la Cité des Doges :

- Le Palais des Doges, véritable joyau de l'architecture gothique.
- La magnifique Basilique Saint-Marc, décorée de superbes mosaïques.
- Le Campanile, qui domine la place et offre une vue imprenable.

Vous déjeunerez ensuite au restaurant. L'après-midi sera libre, afin que vous puissiez profiter à votre rythme de l'ambiance unique du Carnaval de Venise : masques mystérieux, costumes somptueux, spectacles de rue...



Tout est réuni pour vivre un moment magique. En fin de journée, vous rejoindrez Punta Sabbioni en bateau, puis retour à l'hôtel pour le dîner et la nuit.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, vous partirez à nouveau en bateau, accompagnés par une guide locale, pour une excursion inoubliable dans les îles de la lagune vénitienne.

Vous découvrirez :

- Murano, célèbre pour son savoir-faire ancestral dans l'art du verre.
- Burano, réputée pour ses dentelles délicates et ses maisons colorées, dans une atmosphère paisible et pittoresque.

À la suite de cette visite, vous serez de retour à San Marco pour le déjeuner. L'après-midi vous sera laissée entièrement libre, pour vous permettre de vous imprégner une dernière fois de l'ambiance féerique du Carnaval. Laissez-vous émerveiller par les costumes éclatants, flânez au bord des canaux, traversez les petits ponts... Venise vous dévoile alors toute sa magie. En fin de journée, vous regagnerez Punta Sabbioni en bateau, avant de retrouver votre hôtel pour le dîner et la nuit.

Jour 4

Après votre petit-déjeuner, vous prendrez la route du retour. Le déjeuner sera prévu en cours de trajet, puis vous rejoindrez Pers-Jussy en fin de journée, des souvenirs plein la tête.

680 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron /
Bonneville / Cluses

DU MERCREDI 25 AU JEUDI 26 FÉVRIER 2026

FRANCE

Salon de l'Agriculture

CAP SUR PARIS ENTRE SALON DE L'AGRICULTURE
ET DÎNER SUR LA SEINE



2
JOURS



380 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de Paris. À l'arrivée, une pause casse-croûte vous permettra de reprendre des forces avant de profiter pleinement de votre première journée. Vous bénéficierez ensuite d'une journée libre sur le Salon de l'Agriculture, l'événement incontournable qui met à l'honneur les terroirs, les filières agricoles, les animaux et les saveurs de nos régions. Déjeuner libre sur place : de nombreux stands et espaces de restauration vous attendent. En fin de journée, vous rejoindrez votre hôtel pour l'installation, avant de repartir pour une soirée inoubliable : un dîner-croisière sur la Seine, au fil des plus beaux monuments illuminés de la capitale. Une manière originale et élégante de découvrir Paris sous un autre angle. Retour à l'hôtel et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner à l'hôtel, départ pour une seconde journée libre sur le Salon de l'Agriculture. Vous pourrez approfondir vos découvertes, assister à des démonstrations ou simplement flâner à votre rythme. Déjeuner libre. Dans l'après-midi, il sera temps de prendre la route du retour vers la Haute-Savoie. Dîner libre lors d'un arrêt sur une aire d'autoroute. Arrivée prévue dans la nuit de jeudi à vendredi.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières /
Saint-Julien-en-Genevois

DU VENDREDI 27 FÉVRIER AU LUNDI 2 MARS 2026

FRANCE

Carnaval de Nice et Fête du Citron de Menton

PLONGEZ DANS LA MAGIE DU CARNAVAL DE NICE
ET LA FÊTE ÉCLATANTE DES AGRUMES À MENTON

Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de Nice. Petit-déjeuner sur une aire d'autoroute et déjeuner en cours de route. À l'arrivée, installation à votre hôtel dans les environs de Nice, dîner et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, vous partirez pour une visite guidée de Nice : la célèbre Promenade des Anglais, la Place Masséna, le marché aux fleurs, la vieille ville aux senteurs provençales et aux couleurs d'Italie, sans oublier la Citadelle, perchée au-dessus de la mer. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, vous prendrez place pour assister à la Bataille des Fleurs, sur le thème "Vive la Reine". Un moment magique où des comédiennes costumées défilent sur des chars fleuris et lancent une pluie de fleurs au public, dans une ambiance festive et colorée rythmée par des musiques venues du monde entier. Dîner au restaurant. En soirée, vous vivrez l'un des temps forts du Carnaval avec le Corso Carnavalesque illuminé : chars lumineux, animations visuelles et musiques vous plongeront au cœur de la fête, dans une atmosphère unique et féerique. Retour à l'hôtel et nuit.



Jour 3

Après le petit-déjeuner, départ pour Menton. Vous découvrirez l'exposition d'agrumes dans les jardins de Biovès, décorés pour la Fête du Citron : sculptures monumentales d'oranges et de citrons, certaines atteignant plus de 10 mètres de haut, créées avec patience et savoir-faire. Un spectacle éblouissant aux couleurs du soleil. Déjeuner au restaurant.

4
JOURS

L'après-midi, vous assisterez au Corso de la Fête du Citron, sur le thème "Merveille du vivant". Un défilé spectaculaire de chars d'agrumes accompagnés de fanfares et de groupes d'artistes, dans une ambiance survoltée. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 4

Après le petit-déjeuner, il sera temps de prendre la route du retour vers la Haute-Savoie. Déjeuner en cours de route. Arrivée prévue en fin de journée.



830 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron / Pringy



Mars

DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 MARS 2026

ITALIE

Milan, l'élégance en City Break

DÉCOUVREZ L'ITALIE AUTREMENT : PAYSAGES
ÉPOUSTOUFLANTS, VILLAGES MYTHIQUES ET EXPÉRIENCES
INOUBLIABLES VOUS ATTENDENT !

3
JOURS





Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de Milan. À l'arrivée, vous allez profiter d'un déjeuner au restaurant, puis d'une après-midi libre pour commencer à explorer la ville à votre rythme. Vous allez ensuite vous installer dans votre hôtel idéalement situé, à deux pas de la gare et du métro, un point de départ parfait pour vos découvertes. Vous terminerez la journée par un dîner dans un restaurant situé à seulement 5 minutes à pied de votre hôtel.

Jour 2

Après votre petit-déjeuner, vous allez profiter d'une journée libre pour flâner, visiter, faire du shopping ou simplement savourer l'atmosphère milanaise. Le dîner, à nouveau proche de l'hôtel, viendra conclure cette belle journée.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, vous allez vivre vos derniers moments libres à Milan avant de reprendre la route. Retour à Pers-Jussy en fin d'après-midi.



Un guide Petit Futé spécial Milan vous sera remis en début de séjour.

440 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron /
Bonneville / Cluses

DU JEUDI 26 AU SAMEDI 28 MARS 2026

FRANCE

Escapade Bourguignonne

EXPLOREZ LA BOURGOGNE, SES TRÉSORS
CULTURELS ET SES SAVEURS AUTHENTIQUES

3
JOURS

Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de Nuits-Saint-Georges. Vous découvrirez le Cassissium, un musée dédié au cassis, avec une visite libre, une projection vidéo, puis une visite guidée de la liquoristerie Védrenne, clôturée par une dégustation. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, partez à la découverte des célèbres Hospices de Beaune. L'Hôtel-Dieu, avec ses façades gothiques et ses toits vernissés aux couleurs flamboyantes, est un joyau du patrimoine bourguignon, fondé en 1443 par Nicolas Rolin et son épouse Guigone de Salins. En fin de journée, laissez-vous guider dans un domaine viticole, pour un parcours sensoriel unique. Vous explorerez l'Ouïe, la Vue, l'Odorat et le Toucher lors d'une visite interactive, suivie d'une dégustation commentée de cinq vins, blancs et rouges. Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, départ pour une visite guidée de Dijon et de son célèbre Palais des Ducs de Bourgogne. Flânez dans les ruelles du vieux Dijon, admirez les maisons à pans de bois et les hôtels particuliers, témoins

d'un passé marqué par les drapiers. Déjeuner au restaurant.

L'après-midi, deux visites incontournables vous attendent avec votre guide :

- L'ancienne Abbaye Saint-Bénigne, exemple remarquable du monachisme et de l'influence clunisienne au Moyen Âge, aujourd'hui cathédrale.

- La Cité Internationale de la Gastronomie et du Vin, qui célèbre l'art de vivre à la française, entre gastronomie reconnue par l'UNESCO et terroir viticole bourguignon.

Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, départ pour la visite guidée de l'Abbaye de Cluny, ancien centre spirituel et siège du plus grand ordre monastique médiéval d'Occident. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, retour vers la Haute-Savoie, avec des souvenirs pleins la tête.



500 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières /
Saint-Julien-en-Genevois



Avril

DU MERCREDI 1^{ER} AU SAMEDI 4 AVRIL 2026

FRANCE

Le Luberon

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DU LUBERON, TERRE DE LUMIÈRE ET D'AUTHENTICITÉ,
OÙ VILLAGES PERCHÉS, PAYSAGES PRÉSERVÉS ET SAVEURS DU SUD
VOUS ATTENDENT POUR UN SÉJOUR INOUBLIABLE

4
JOURS

Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de Sisteron, porte de la Provence. En chemin, une pause casse-croûte est prévue pour partager un moment convivial. À midi, vous déjeunerez dans un restaurant local avant de partir à la découverte de la citadelle de Sisteron avec un guide passionné. Ce site emblématique vous offrira une vue imprenable sur la vallée. Puis, continuation vers Le Thor, charmant village provençal. Installation à l'hôtel, dîner et nuit sur place.

Jour 2

Après votre petit-déjeuner, cap sur Gordes, l'un des plus beaux villages de France ! Vous vous baladerez dans ses ruelles pleines de charme, entre maisons en pierre et panorama exceptionnel. En fin de matinée, immersion dans les saveurs du terroir avec la visite guidée d'un moulin à huile d'olive, suivie d'une dégustation. Déjeuner au restaurant.





L'après-midi, partez pour un lieu paisible et chargé d'histoire : l'Abbaye de Sénanque, lovée dans son écrin de verdure. Un moment hors du temps... Puis, découverte de Ménerbes, autre joyau classé parmi les plus beaux villages de France. Retour à l'hôtel en fin de journée, dîner et nuit.

Jour 3

Petit-déjeuner à l'hôtel, puis départ pour Roussillon, village aux couleurs éclatantes. Vous y ferez une visite guidée, avant de vous promener sur le célèbre Sentier des Ocres, un décor naturel unique aux teintes chaudes. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, cap sur Lourmarin et son château Renaissance, véritable bijou architectural perché à l'entrée du Luberon. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.



Jour 4

Après le petit-déjeuner, direction Fontaine-de-Vaucluse, site naturel spectaculaire où jaillit la Sorgue. Puis, découverte de l'Isle-sur-la-Sorgue, ville pleine de charme, surnommée la "Venise provençale", avec ses canaux, ses roues à aubes et ses ruelles animées. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, il sera temps de reprendre la route et de rentrer dans votre région, le cœur rempli de beaux souvenirs.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron / Pringy

685 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué

DU MARDI 21 AU MARDI 28 AVRIL 2026

ITALIE

La Sardaigne

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE LA SARDAIGNE
ENTRE VILLAGES PITTORESQUES, CÔTES PARADISIAQUES
ET VESTIGES HISTORIQUES FASCINANTS

Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de l'Italie. En cours de route, un arrêt convivial vous permettra de savourer un casse-croûte. Déjeuner en cours de route avant d'embarquer à Gênes pour la traversée vers la Sardaigne. Installation en cabines, dîner à bord et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner à bord, rencontre avec votre guide pour le séjour. Petit arrêt à Alghero, charmante ville médiévale aux ruelles pavées et bastions espagnols. Installation à l'hôtel et déjeuner. L'après-midi, excursion en bateau vers la célèbre grotte de Neptune, située au Cap Caccia, célèbre pour ses concrétions spectaculaires. Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, départ pour Bosa, pittoresque ville balnéaire sur le Temo, avec son quartier historique dominé par le château de Serravalle. Visite du Nuraghe de Losa. Déjeuner à Abbasanta. L'après-midi, découverte des temples de l'eau de Santa Cristina, puits sacré nuragique. Continuation vers Cagliari pour un tour panoramique de la ville. Installation à l'hôtel, dîner et nuit.



Jour 4

Après le petit-déjeuner, visite de Cagliari, capitale de la Sardaigne : le quartier du "Castello", l'ancien arsenal royal et le Bastion Saint-Rémy avec sa terrasse panoramique. Déjeuner à Cagliari. L'après-midi, départ pour Pula et visite des vestiges de Nora, ancienne cité punique offrant un panorama magnifique. Dîner et nuit à l'hôtel.

**Jour 5**

Après le petit-déjeuner, départ pour Orgosolo, village pastoral de la Barbagia. Déjeuner avec les bergers accompagné du "chant à tenore", témoignage vivant de la culture sarde. L'après-midi, visite de Nuoro et de son musée des traditions populaires sardes. Installation, dîner et nuit dans la région de Baia Sardinia.

Jour 6

Après le petit-déjeuner, départ pour Palau et traversée vers l'île de La Maddalena. Visite et déjeuner sur l'île. L'après-midi, promenade le long de la Costa Smeralda, entre côtes accidentées, criques et plages aux eaux cristallines. Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 7

Après le petit-déjeuner, départ pour Castelsardo, village médiéval aux ruelles pittoresques. Montée en navette, visite et déjeuner. L'après-midi, visite de la Basilique de San Gavino. En fin de journée, embarquement à Porto Torres pour la traversée de retour vers Gênes. Dîner à bord et nuit en cabines internes à deux.

Jour 8

Après le petit-déjeuner, déjeuner en cours de route. Retour à Pers-Jussy en fin de journée, des souvenirs plein la tête.

1730 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué

**RAMASSAGES :**

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron /
Bonneville / Cluses



Mai

DU SAMEDI 2 AU VENDREDI 8 MAI 2026

PAYS-BAS / BELGIQUE

Pays-Bas en fleurs et Bruxelles : un voyage entre nature et culture

QUAND LES TULIPES EMBRASSENT LES PAYSAGES HOLLANDAIS ET QUE LES RUELLES DE BRUXELLES DÉVOILENT LEURS TRÉSORS, UN VOYAGE S'ÉCRIT ENTRE NATURE ET CULTURE, COULEURS ET SAVEURS. LAISSEZ-VOUS PORTER PAR LA BEAUTÉ FLORALE DES PAYS-BAS ET LE CHARME AUTHENTIQUE DE LA BELGIQUE

Jour 1

Départ matinal de Pers-Jussy en direction de Lille. En cours de route, une pause vous permettra de savourer un casse-croûte convivial, suivi du déjeuner. Vous arriverez en soirée à votre destination. Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, cap vers les Pays-Bas. Arrivée dans la région de Delft ou Lisse pour le déjeuner au restaurant. Puis, laissez-vous émerveiller par une visite libre du parc floral de Keukenhof, véritable joyau de l'horticulture néerlandaise : 7 millions de bulbes, 30 jardiniers passionnés, 8 jardins d'inspiration, 15 000 lys et la plus belle exposition d'orchidées d'Europe... Un spectacle floral unique en son genre, célébrant l'essence même de la Hollande ! En fin de journée, continuation vers la région d'Amsterdam. Installation, dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, départ pour une visite guidée du quartier du Jordaan, l'un des plus pittoresques et populaires d'Amsterdam. Vous poursuivrez avec une croisière audioguidée d'une heure sur les célèbres canaux : un moment magique pour admirer les façades colorées, les innombrables ponts et le charme authentique du centre historique (visite en deux groupes alternés). Déjeuner au restaurant. L'après-midi, plongez dans l'univers de l'artiste au musée Van Gogh, grâce à une visite audioguidée de sa remarquable collection : plus de 200 tableaux et 500 dessins originaux. Fin d'après-midi libre pour flâner à votre rythme. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 4

Après le petit-déjeuner, départ pour une visite guidée de la Redoute Zanoise, musée de plein air unique où les maisons traditionnelles



des 17^e et 18^e siècles ont été patiemment restaurées. Vous poursuivrez vers Volendam et Marken, villages emblématiques des Pays-Bas. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, traversez en bateau pour rejoindre Marken, ancienne île devenue presque île, restée figée dans le temps. Puis visite guidée de Volendam, célèbre port de pêche et ses charmantes maisons. Vous visiterez ensuite une fromagerie artisanale, où vous découvrirez les secrets de fabrication du Gouda, ce fromage typiquement hollandais aux mille saveurs. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 5

Après le petit-déjeuner, cap sur Delft, ville natale du peintre Vermeer. Accompagnés de votre guide, vous découvrirez les ruelles historiques, les canaux, la place du marché, la Nouvelle Église, l'Hôtel de Ville, la Vieille Église... Puis, vous visiterez la Faïencerie Royale, haut lieu du savoir-faire traditionnel en porcelaine. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, direction Rotterdam, ville à l'architecture audacieuse. Comparée à New York pour son skyline, elle séduit par son dynamisme et sa modernité. Visite guidée de cette ville en pleine métamorphose. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.



7
JOURS

Jour 6

Après le petit-déjeuner, départ pour Bruxelles. Déjeuner dans un restaurant du centre-ville, puis départ pour une visite guidée à pied du cœur historique de la capitale belge : La Grand-Place, l'Hôtel de Ville, la Maison du Roi, les Galeries Saint-Hubert, le Théâtre de la Monnaie, le Manneken Pis, la place de la Bourse, la cathédrale Saint-Michel... Votre après-midi se poursuivra par la visite d'une chocolaterie. Découvrez l'histoire du cacao, les secrets de fabrication du chocolat belge, et terminez par une dégustation gourmande. Continuation vers Charleroi. Installation, dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 7

Après le petit-déjeuner, départ pour le retour en Haute-Savoie. Déjeuner en cours de route. Arrivée prévue en fin de journée.

1650 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières / Saint-Julien-en-Genevois

DU LUNDI 11 AU JEUDI 14 MAI 2026

Lac de Garde

UN VOYAGE OÙ HISTOIRE, CHARMÉ ET DOUCEUR DE VIVRE ITALIENNE SE RENCONTRENT AU FIL DES JOURS



Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de l'Italie. Déjeuner en cours de route. À votre arrivée, remise des écouteurs qui vous accompagneront lors de toutes les visites guidées du séjour. L'après-midi sera consacré à la découverte de Bergame. Avec un guide local, vous allez explorer la ville haute, accessible en funiculaire, dont les ruelles médiévales et Renaissance dominent la plaine. Vous admirerez la Piazza Vecchia, véritable cœur historique, bordée par la Torre del Comune, la bibliothèque du XVI^e siècle et le Palazzo della Ragione.

En fin de journée, route vers la région du lac de Garde, le plus grand lac d'Italie, réputé depuis l'Antiquité pour la douceur de son climat. Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, départ pour Vérone, la ville de Roméo et Juliette. À votre arrivée, vous allez découvrir le centre historique avec un guide local : la basilique San Zeno, les Arènes, la Place aux Herbes, la Place des Seigneurs, le vieux château ou encore le pont des Scaliger. La taxe d'accès pour l'autocar est incluse.



ITALIE

4
JOURS

Après le déjeuner, direction Torri del Benaco où vous rencontrerez votre accompagnatrice locale. Elle vous guidera le long de la magnifique côte orientale du lac de Garde, entre paysages naturels et charmantes cités estivales comme Lazise. Retour à l'hôtel en fin d'après-midi pour le dîner et la nuit.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, départ avec votre accompagnatrice locale pour la découverte de la côte occidentale du lac. Vous ferez halte à Salò, élégante ville aux façades pastel, avant



de rejoindre Gardone. De là, vous embarquerez pour une agréable traversée en bateau jusqu'à la romantique presqu'île de Sirmione. Après le déjeuner, vous visiterez ce site réputé pour son atmosphère délicate, ses vestiges romains et son superbe château Scaliger. En fin d'après-midi, vous profiterez d'une dégustation de vin dans une cave de la région de Sirmione avant de regagner votre hôtel. Dîner et nuit.

Jour 4

Après le petit-déjeuner, puis départ pour le trajet retour. Déjeuner en cours de route, ensuite direction le Fort de Bard pour une visite guidée. Retour à Pers-Jussy en fin de journée.

850 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron /
Bonneville / Cluses

DU LUNDI 18 AU VENDREDI 22 MAI 2026

FRANCE

Carcassonne et le Canal du Midi

DU CANAL DU MIDI À CARCASSONNE,
LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE PAR L'ÂME DU SUD !

5
JOURS



Jour 1

Vous prendrez la route tôt le matin depuis Pers-Jussy, en direction du sud de la France. En cours de trajet, vous ferez une pause conviviale pour savourer un casse-croûte, avant de poursuivre votre voyage vers la Provence. Vous vous arrêterez ensuite pour un déjeuner au restaurant, puis continuerez votre route à travers les paysages ensoleillés du Languedoc, jusqu'à Frontignan, célèbre pour ses vignes et son vin doux emblématique. En fin de journée, vous arriverez au Cap d'Agde, station balnéaire réputée pour son ambiance méditerranéenne. Installation à votre hôtel, dîner et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, vous partirez à la découverte de Carcassonne, cité médiévale inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO depuis 1997. Accompagnés de votre guide, vous allez parcourir ses ruelles pavées, ses remparts majestueux et ses tours impressionnantes, tout en plongeant dans l'histoire fascinante de cette forteresse qui semble sortie tout droit d'un conte.

890 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué

Vous déjeunerez au restaurant avant de poursuivre votre journée vers la superbe Abbaye de Fontfroide, fondée à la fin du XI^e siècle. Vous allez admirer son cloître élégant, ses jardins fleuris et sa roseraie parfumée, véritable havre de paix au cœur des Corbières. Retour à l'hôtel en fin de journée, dîner et nuit.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, vous embarquerez pour une croisière paisible sur le Canal du Midi, chef-d'œuvre d'ingénierie inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO. Tout au long de la navigation, vous admirerez les paysages du Sud et les célèbres écluses de Fonseranes, véritable prouesse technique du XVII^e siècle. Un déjeuner sera servi à bord du bateau, dans une atmosphère conviviale et détendue.

En fin d'après-midi, vous débarquerez à Béziers, puis rejoindrez votre hôtel pour le dîner et la nuit.

Jour 4

Après le petit-déjeuner, vous partirez pour une visite à pied du centre historique de Béziers. Fondée à l'Antiquité, la ville dévoile au fil de ses ruelles un riche patrimoine mêlant vestiges romains, traces médiévales et élégance de la Belle Époque. Vous déjeunerez au restaurant avant d'embarquer à bord du petit train touristique, pour une exploration originale de la ville et du spectaculaire site des 9 écluses de Fonseranes. Vous assisterez ensuite à une projection immersive retraçant l'histoire et les secrets de cet ouvrage unique au monde. Retour à l'hôtel en fin de journée, dîner et nuit.

Jour 5

Après le petit-déjeuner, vous prendrez la route pour Sète, charmante ville portuaire et lieu de naissance de Paul Valéry et Georges Brassens. Vous visiterez l'Espace Georges Brassens, un lieu vivant et interactif où, guidés par la voix du chanteur grâce à un casque stéréophonique, vous plongerez dans l'univers poétique et musical de cet artiste emblématique. Après cette visite empreinte d'émotion, vous profiterez d'un déjeuner au restaurant, avant de reprendre la route vers votre région, la tête pleine de souvenirs de ce magnifique séjour dans le Sud.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron

DU VENDREDI 29 AU DIMANCHE 31 MAI 2026

SUISSE

Et 1 et 2 et 3 trains Suisses

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE LA SUISSE À BORD DE TROIS TRAINS DE LÉGENDE, POUR UN VOYAGE D'EXCEPTION AU CŒUR DE PANORAMAS GRANDIOSES ET D'UNE NATURE PRÉSERVÉE



Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de la charmante ville de Montreux, où vous embarquerez à bord du GoldenPass Panoramic, pour un trajet inoubliable vers Gstaad. Tout au long du parcours, laissez-vous émerveiller par la beauté et la diversité des paysages suisses, entre montagnes majestueuses et vallées verdoyantes. À votre arrivée à Gstaad, profitez d'un déjeuner convivial dans ce village de montagne emblématique, avant de reprendre la route vers Brig. Installation à votre hôtel dans la région, dîner et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, prenez place à bord du mythique Glacier Express pour vivre l'une des plus belles aventures ferroviaires de Suisse. Tout au long du trajet, vous serez émerveillés par la diversité des panoramas : vallées profondes, villages pittoresques et sources majestueuses des grands fleuves européens, le Rhône et le Rhin. Un déjeuner à bord ou au restaurant vous sera proposé (menu 2 ou 3 plats, ou goûter – selon l'horaire définitif du train, communiqué 21 jours avant le départ). Après Disentis, vous pénétrerez dans

3
JOURS



la région des Grisons, carrefour fascinant entre les cultures du Nord et du Sud des Alpes. Une journée placée sous le signe de la découverte et de l'émerveillement ! Arrivée à Chur, la plus ancienne ville de Suisse, pour une visite guidée de son centre historique. Installation à l'hôtel dans la région de Tiefencastel, dîner et nuit.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, embarquez à bord du légendaire Bernina Express pour une traversée inoubliable au cœur d'une vallée mythique des Alpes. Ce chef-d'œuvre d'ingénierie ferroviaire, vieux de plus d'un siècle, s'intègre avec une harmonie saisissante dans les paysages naturels - un véritable joyau de l'époque des pionniers du rail. Vous plongerez ensuite dans la vallée de Poschiavo, où l'air des montagnes italiennes se fait déjà sentir. Des forêts de châtaigniers succèdent aux reflets apaisants du lac, avant d'atteindre Brusio, où le célèbre viaduc en spirale dessine un cercle complet pour descendre élégamment vers Tirano, première étape italienne du parcours. Un thé glacé et un chocolat vous seront remis à bord pour agrémenter ce moment d'exception. À votre arrivée à Tirano, profitez d'un déjeuner avant votre retour en Haute-Savoie.

945 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières / Saint-Julien-en-Genevois



Jun

DU VENDREDI 5 AU JEUDI 11 JUIN 2026

IRLANDE

7
JOURS

L'Irlande, terre de légendes

UN VOYAGE AU CŒUR DES SAVEURS ET DES PAYSAGES ÉTERNELS

Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de Cherbourg. Arrêt casse-croûte en cours de route suivi d'un déjeuner au restaurant. En début d'après-midi, embarquement pour votre traversée en ferry à destination de Dublin. Installation en cabine extérieure avec hublot, équipée de deux lits, d'une salle de bain et de toilettes. Dîner en self-service à bord et nuit en mer.

Jour 2

Après le petit-déjeuner continental servi en self-service à bord, débarquement en Irlande et accueil au port de Dublin par votre guide local. La matinée sera consacrée à la visite d'une distillerie de whiskey, suivie d'une dégustation.

Déjeuner en cours de route, puis continuation vers la région du Kerry. Installation à l'hôtel à Tralee ou dans les environs, dîner et nuit. En soirée, dégustation d'un Irish Coffee (jour à confirmer).

Jour 3

Après le petit-déjeuner, journée à la découverte de l'Anneau du Kerry, l'un des plus célèbres paysages d'Irlande et sans doute l'une des plus remarquables excursions pour la beauté de ses falaises, de ses petites criques et de ses panoramas exceptionnels. Déjeuner à Waterville, composé de saumon fumé, pain irlandais et crumble à la rhubarbe (ou aux fruits de saison). Poursuite vers Sneem, charmant village réputé pour ses maisons aux couleurs

vives. Vous y découvrirez une végétation luxuriante où se côtoient eucalyptus, aloès et rhododendrons géants. Visite des Muckross Gardens, situés au cœur du Parc national de Killarney, suivie d'une dégustation de thé ou de café accompagnée des fameux scones (servis avec crème, beurre et confiture de fraises). Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 4

Après le petit-déjeuner, excursion dans la péninsule de Dingle, située à l'extrémité du monde occidental et demeurée profondément attachée aux traditions celtiques. Vous admirerez des paysages spectaculaires de côtes sauvages, de forêts et de tourbières. Déjeuner d'un medley de poissons. L'après-midi, vous emprunterez le ferry à Tarbert pour rejoindre Killimer, dans le comté de Clare. Poursuite vers les falaises de Moher, impressionnant mur de pierre s'élevant à près de 200 mètres au-dessus de l'océan Atlantique. Installation à l'hôtel, dîner et nuit dans dans la région d'Ennis.

Jour 5

Après le petit-déjeuner, départ vers Le Burren, vaste région désertique aux paysages lunaires, véritable paradis pour les botanistes et géologues. Vous poursuivrez ensuite vers le Connemara, une région sauvage et aride, réputée pour la beauté brute de ses lacs scintillants et ses paysages aux couleurs allant du mauve au roux. Déjeuner : agneau farci ou Irish stew à l'agneau. L'après-midi, vous ferez une visite de l'abbaye de Kylemore, qui abrite un couvent dirigé par une communauté de sœurs bénédictines. La journée se poursuivra avec une traversée du Connemara par Maam Cross,



*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué

où vous découvrirez la chaumière qui sert de décor pour le film culte "L'Homme tranquille". Installation à l'hôtel, dîner et nuit dans la région d'Athlone.

Jour 6

Après le petit-déjeuner, en route vers Dublin et visite panoramique de la capitale irlandaise : découverte du quartier géorgien et de ses célèbres portes colorées, du Dublin Castle et de la cathédrale Saint-Patrick, emblèmes du patrimoine de la ville. Déjeuner au restaurant. Dans l'après-midi, embarquement à bord du ferry pour la traversée retour. Installation en extérieure avec hublot à deux lits, équipée d'une salle de bain et de toilettes. Dîner en self-service à bord et nuit en mer.

Jour 7

Petit-déjeuner continental en self-service à bord, puis débarquement à Cherbourg. Déjeuner en cours de route et retour en direction de la Haute-Savoie.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières / Saint-Julien-en-Genois

DU VENDREDI 19 AU LUNDI 22 JUIN 2026

FRANCE

Puy du Fou

PLONGEZ AU CŒUR DE L'HISTOIRE ET LAISSEZ-VOUS ÉMERVEILLER
PAR LES SPECTACLES GRANDIOSES DU PUY DU FOU !

4
JOURS



800 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué

Jour 1

Départ matinal de Pers-Jussy en direction de la Châtre. En cours de route, une pause casse-croûte vous permettra de reprendre des forces pour la route. Arrivée pour déjeuner au restaurant, puis continuation vers l'hôtel pour l'installation. Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, départ pour une journée au Puy du Fou, parc incontournable où histoire, spectacle et émotion se mêlent pour émerveiller petits et grands. Déjeuner libre dans le parc, suivi du spectacle de la Cinéscénie, un moment magique sous les étoiles qui vous plongera au cœur de l'histoire de la Vendée. Retour à l'hôtel après le spectacle pour la nuit.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, départ pour une deuxième journée au Puy du Fou afin de profiter pleinement de toutes les attractions et spectacles. Déjeuner libre dans le parc pour découvrir les différentes offres de restauration. Le soir, dîner dans le restaurant du parc. Retour à l'hôtel pour la nuit.

Jour 4

Après le petit-déjeuner, départ pour Vierzon. Déjeuner au restaurant, puis retour vers Pers-Jussy en fin de journée.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières / Saint-Julien-en-Genevois



DU VENDREDI 26 AU LUNDI 29 JUIN 2026

ITALIE

Découverte des Cinque Terre

DÉCOUVREZ L'ITALIE AUTREMENT : PAYSAGES ÉPOUSTOUFLANTS, VILLAGES MYTHIQUES ET EXPÉRIENCES INOUBLIABLES VOUS ATTENDENT !



Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction des Cinque terre. En cours de route, une pause casse-croûte vous permettra de reprendre des forces pour la route. Vous arriverez vers midi à Rapallo pour le déjeuner au restaurant. Après votre repas, vous continuerez votre trajet en direction de Carrare. À votre arrivée, vous rencontrerez votre guide local, qui vous accompagnera pour une visite d'environ 2 heures des célèbres

carrières de marbre blanc. Vous monterez dans les carrières avec votre car et profiterez d'une visite panoramique incluant plusieurs arrêts aux points les plus spectaculaires. En fin de journée, vous prendrez la route vers votre hôtel à Marina di Pietrasanta. Vous serez accueillis avec un verre de bienvenue, puis vous vous installerez dans vos chambres. Dîner et nuit à l'hôtel.

4
JOURS

Jour 2

Après votre petit-déjeuner à l'hôtel, vous partirez en car en direction de La Spezia. Au port, votre guide vous accompagnera pour une journée dédiée à la découverte des Cinque Terre. Vous embarquerez pour une excursion en bateau qui vous fera découvrir trois villages emblématiques : Portovenere, que vous visiterez le matin ; Vernazza, où vous déjeunerez au restaurant avant de visiter le bourg ; Manarola, réputé pour être le plus pittoresque de tous. Après votre retour en bateau à La Spezia, vous reprendrez votre car pour revenir à l'hôtel.

Jour 3

Après votre petit-déjeuner, vous partirez en direction de Pise. Vous serez transférés en petit train depuis le parking jusqu'à la Place des Miracles. Vous retrouverez votre guide local pour une visite guidée de 2 heures (extérieurs des monuments). Vous déjeunerez ensuite dans un restaurant situé près de la place. L'après-midi, vous poursuivrez votre journée vers Lucques. Vous y rencontrerez un guide qui vous fera découvrir cette splendide ville d'art, entourée de remparts et riche d'un patrimoine allant de l'époque romaine à la Renaissance (visite extérieure des monuments). En fin d'après-midi, vous regagnerez votre hôtel. Dîner et nuit.



Jour 4

Après votre petit-déjeuner, vous prendrez la route vers Santa Margherita Ligure. Vous y retrouverez votre guide local, puis vous embarquerez pour rejoindre Portofino en bateau. Vous visiterez ce charmant village de la Riviera ligure, avant de revenir en bateau à Santa Margherita. Vous déjeunerez ensuite au restaurant. Après votre repas, vous reprenez la route en direction de Pers-Jussy.

708 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron /
Bonneville / Cluses



Juillet

ITALIE

DU DIMANCHE 5 AU JEUDI 9 JUILLET 2026

Les Dolomites

DÉCOUVREZ LA BEAUTÉ MAJESTUEUSE
DES DOLOMITES, JOUAILLE DES ALPES ITALIENNES

5
JOURS

Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de Bolzano. Arrêt casse-croûte et déjeuner en cours de route. À votre arrivée, installation à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, vous partirez pour une journée dédiée à la découverte de l'Alpage de Siusi et de Bressanone, accompagnés par votre guide. Le matin, vous emprunterez le funiculaire de Siusi à Compaccio (aller-retour)

et profiterez de paysages alpins à couper le souffle. En milieu de matinée, une dégustation de vin vous sera proposée à l'Abbaye de Novacella. Le déjeuner sera servi à Bressanone, suivi d'une visite guidée de cette charmante ville historique. En fin de journée, retour à l'hôtel, dîner et nuit.

985 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué

Jour 3

Après le petit-déjeuner, vous partirez pour une excursion inoubliable le long de la Grande Route des Dolomites, en compagnie de votre accompagnateur. Vous traverserez des lieux emblématiques tels qu'Ortisei, Selva Val Gardena, Pordoi, Passo Falzarego, Cortina d'Ampezzo et le lac de Misurina. Un déjeuner sera prévu en cours de route à Cortina d'Ampezzo, avant de reprendre votre découverte de ces panoramas majestueux. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 4

Après le petit-déjeuner, vous partirez à la découverte de Bolzano et Collalbo, toujours accompagnés par votre guide.

Le déjeuner sera pris à Bolzano. L'après-midi, vous profiterez d'une montée en funiculaire de Bolzano à Soprabolzano (aller-retour), puis d'un trajet en petit train de Soprabolzano à Collalbo (aller-retour), pour admirer les célèbres pyramides de terre. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 5

Après le petit-déjeuner, il sera temps de reprendre la route en direction de notre région. Déjeuner en cours de route, arrivée en début de soirée.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron /
Bonneville / Cluses



DU JEUDI 16 AU SAMEDI 18 JUILLET 2026

SUISSE

Et 1 et 2 et 3 trains Suisses

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE LA SUISSE À BORD DE TROIS TRAINS DE LÉGENDE, POUR UN VOYAGE D'EXCEPTION AU CŒUR DE PANORAMAS GRANDIOSES ET D'UNE NATURE PRÉSERVÉE

3
JOURS



945 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué

Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de la charmante ville de Montreux, où vous embarquerez à bord du GoldenPass Panoramic, pour un trajet inoubliable vers Gstaad. Tout au long du parcours, laissez-vous émerveiller par la beauté et la diversité des paysages suisses, entre montagnes majestueuses et vallées verdoyantes. À votre arrivée à Gstaad, profitez d'un déjeuner convivial dans ce village de montagne emblématique, avant de reprendre la route vers Brig. Installation à votre hôtel dans la région, dîner et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, prenez place à bord du mythique Glacier Express pour vivre l'une des plus belles aventures ferroviaires de Suisse. Tout au long du trajet, vous serez émerveillés par la diversité des panoramas : vallées profondes, villages pittoresques et sources majestueuses des grands fleuves européens, le Rhône et le Rhin. Un déjeuner à bord ou au restaurant vous sera proposé (menu 2 ou 3 plats, ou goûter – selon l'horaire définitif du train, communiqué 21 jours avant le départ). Après Disentis, vous pénétrerez dans la région des Grisons, carrefour fascinant entre les cultures du Nord et du Sud des Alpes. Une journée placée sous le signe de la découverte et de l'émerveillement ! Arrivée à Chur, la plus ancienne ville de Suisse, pour une visite guidée de son centre historique. Installation à l'hôtel dans la région de Tiefencastel, dîner et nuit.



Jour 3

Après le petit-déjeuner, embarquez à bord du légendaire Bernina Express pour une traversée inoubliable au cœur d'une vallée mythique des Alpes. Ce chef-d'œuvre d'ingénierie ferroviaire, vieux de plus d'un siècle, s'intègre avec une harmonie saisissante dans les paysages naturels – un véritable joyau de l'époque des pionniers du rail. Vous plongerez ensuite dans la vallée de Poschiavo, où l'air des montagnes italiennes se fait déjà sentir. Des forêts de châtaigniers succèdent aux reflets apaisants du lac, avant d'atteindre Brusio, où le célèbre viaduc en spirale dessine un cercle complet pour descendre élégamment vers Tirano, première étape italienne du parcours. Un thé glacé et un chocolat vous seront remis à bord pour agrémenter ce moment d'exception. À votre arrivée à Tirano, profitez d'un déjeuner avant votre retour en Haute-Savoie.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières / Saint-Julien-en-Genevois

DU JEUDI 23 AU LUNDI 27 JUILLET 2026

FRANCE

À la découverte des merveilles de l'Auvergne

DÉCOUVREZ L'AUVERGNE À TRAVERS SES VOLCANS,
SES VILLAGES ET SES PAYSAGES MAGNIFIQUES

5
JOURS



1025 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué

Jour 1

Départ matinal de Pers-Jussy en direction de l'Auvergne. En cours de route, un arrêt convivial vous permettra de savourer un casse-croûte préparé pour l'occasion. Déjeuner au restaurant avant de poursuivre votre route vers le Massif Central. L'après-midi, embarquez pour une montée vertigineuse au Puy de Sancy, plus haut sommet du Massif Central culminant à 1886 m. À bord du téléphérique du Sancy, vous atteindrez 1790 m d'altitude, avant de poursuivre l'ascension à pied (environ 20 minutes) par un escalier jusqu'au sommet. Une fois arrivé, un panorama à 360° sur les monts environnants vous attend. Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, départ pour la visite de l'exploitation de la ferme de Lambres, où une dégustation d'un plateau de fromages AOP clôturera la visite. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, découverte guidée de l'église romane de Saint-Nectaire, Notre-Dame du Mont Cornadore, avant de partir à la rencontre des fontaines pétrifiantes de Saint-Nectaire. Une escapade dans la grotte et les sources chaudes vous conduira dans les ateliers de fabrication, où l'artisanat de la pétrification est transmis depuis deux siècles. La surprenante cascade de 14 mètres de hauteur émerveillera tous les visiteurs. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, départ pour la visite commentée de la grotte de Volvic, immersion unique dans la vie des carriers du début

du XX^e siècle. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, exploration du volcan de Lemptégy en petit train : plongez à 80 mètres sous le niveau de l'ancien cratère et découvrez le cœur du volcan, entre anciennes machines d'extraction et paysages volcaniques impressionnants. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 4

Après le petit-déjeuner, cap sur le Puy de Dôme. Montée à bord du train à crémaillère Panoramique des Dômes pour profiter d'un panorama à 360° sur la Chaîne des Puys et la faille de Limagne, inscrites au patrimoine mondial de l'UNESCO. La visite guidée vous fera découvrir l'histoire du site, le temple de Mercure et les paysages volcaniques majestueux. Déjeuner au sommet. L'après-midi, temps libre pour profiter du sommet et d'une petite balade pour ceux qui le souhaitent. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 5

Après le petit-déjeuner, visite de l'usine Michelin. Découvrez l'histoire fascinante des frères Michelin, pionniers du cyclisme, de l'automobile et de l'aviation, et inventeurs d'une culture du voyage à travers leurs cartes, guides et panneaux signalétiques. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, départ pour le retour vers la Haute-Savoie, des souvenirs plein la tête.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières



Août

DU LUNDI 3 AU MERCREDI 5 AOÛT 2026

SUISSE

Et 1 et 2 et 3 trains Suisses

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DE LA SUISSE À BORD DE TROIS TRAINS DE LÉGENDE, POUR UN VOYAGE D'EXCEPTION AU CŒUR DE PANORAMAS GRANDIOSES ET D'UNE NATURE PRÉSERVÉE

Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de la charmante ville de Montreux, où vous embarquerez à bord du GoldenPass Panoramic, pour un trajet inoubliable vers Gstaad. Tout au long du parcours, laissez-vous émerveiller par la beauté et la diversité des paysages suisses, entre montagnes majestueuses et vallées verdoyantes. À votre arrivée à Gstaad, profitez d'un déjeuner convivial dans ce village de montagne emblématique, avant de reprendre la route vers Brig. Installation à votre hôtel dans la région, dîner et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, prenez place à bord du mythique Glacier Express pour vivre l'une des plus belles aventures ferroviaires de Suisse. Tout au long du trajet, vous serez émerveillés par la diversité des panoramas : vallées profondes, villages pittoresques et sources majestueuses des grands fleuves européens, le Rhône et le Rhin. Un déjeuner à bord ou au restaurant vous sera proposé (menu 2 ou 3 plats, ou goûter – selon l'horaire définitif du train, communiqué 21 jours avant le départ). Après Disentis, vous pénétrerez dans la région des Grisons, carrefour

fascinant entre les cultures du Nord et du Sud des Alpes. Une journée placée sous le signe de la découverte et de l'émerveillement ! Arrivée à Chur, la plus ancienne ville de Suisse, pour une visite guidée de son centre historique. Installation à l'hôtel dans la région de Tiefencastel, dîner et nuit.



3
JOURS



945 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



Jour 3

Après le petit-déjeuner, embarquez à bord du légendaire Bernina Express pour une traversée inoubliable au cœur d'une vallée mythique des Alpes. Ce chef-d'œuvre d'ingénierie ferroviaire, vieux de plus d'un siècle, s'intègre avec une harmonie saisissante dans les paysages naturels – un véritable joyau de l'époque des pionniers du rail. Vous plongerez ensuite dans la vallée de Poschiavo, où l'air des montagnes italiennes se fait déjà sentir. Des forêts de châtaigniers succèdent aux reflets apaisants du lac, avant d'atteindre Brusio, où le célèbre viaduc en spirale dessine un cercle complet pour descendre élégamment vers Tirano, première étape italienne du parcours. Un thé glacé et un chocolat vous seront remis à bord pour agrémenter ce moment d'exception. À votre arrivée à Tirano, profitez d'un déjeuner avant votre retour en Haute-Savoie.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières /
Saint-Julien-en-Genève

A 3D rendering of the Eiffel Tower in a dark grey color, centered against a vibrant orange background. The tower is surrounded by numerous pieces of red and orange confetti and streamers, creating a festive atmosphere. The text 'SÉJOUR SURPRISE!' is overlaid in the center in a large, white, bold, sans-serif font.

SÉJOUR SURPRISE !

4
JOURS

FRANCE

DU VENDREDI 7 AU LUNDI 10 AOÛT 2026

Cap sur Paris et Versailles

NOUS VOUS EMMENONS DÉCOUVRIR DEUX LIEUX INCONTOURNABLES :
LA MAGIE DE PARIS ET LE CHARME MAJESTUEUX DE VERSAILLES.
LE VOYAGE PROMET D'ÊTRE RICHE EN ÉMERVEILLEMENT...
MAIS NOUS GARDONS LE PROGRAMME SECRET POUR PRÉSERVER
TOUTES LES SURPRISES QUI VOUS ATTENDENT. PRÉPAREZ-VOUS
SIMPLEMENT À VIVRE UNE EXPÉRIENCE UNIQUE ET MÉMORABLE !

1310 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre
individuelle, un supplément sera appliqué

DU VENDREDI 14 AU LUNDI 17 AOÛT 2026

FRANCE

Puy du Fou

PLONGEZ AU CŒUR DE L'HISTOIRE ET LAISSEZ-VOUS ÉMERVEILLER
PAR LES SPECTACLES GRANDIOSES DU PUY DU FOU !



Jour 1

Départ matinal de Pers-Jussy en direction de la Châtre. En cours de route, une pause casse-croûte vous permettra de reprendre des forces pour la route. Arrivée pour déjeuner au restaurant, puis continuation vers l'hôtel pour l'installation. Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, départ pour une journée au Puy du Fou, parc incontournable où histoire, spectacle et émotion se mêlent pour émerveiller petits et grands. Déjeuner libre dans le parc, suivi du spectacle de la Cinéscénie, un moment magique sous les étoiles qui vous plongera au cœur de l'histoire de la Vendée. Retour à l'hôtel après le spectacle pour la nuit.



4
JOURS



800 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



Jour 3

Après le petit-déjeuner, départ pour une deuxième journée au Puy du Fou afin de profiter pleinement de toutes les attractions et spectacles. Déjeuner libre dans le parc pour découvrir les différentes offres de restauration. Le soir, dîner dans le restaurant du parc. Retour à l'hôtel pour la nuit.

Jour 4

Après le petit-déjeuner, départ pour Vierzon. Déjeuner au restaurant, puis retour vers Pers-Jussy en fin de journée.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières /
Saint-Julien-en-Genevois

DU VENDREDI 21 AU LUNDI 24 AOÛT 2026

FRANCE

Notre Dame de La Salette

LA SALETTE VOUS OUVRE SES PORTES
POUR UN SÉJOUR SPIRITUEL ET APAISANT

Jour 1

Départ matinal de Pers-Jussy en direction de Myans. En cours de route, une pause casse-croûte conviviale sera prévue. Arrivée à Myans pour assister à la messe célébrée par un prêtre du sanctuaire. Déjeuner au restaurant "Au Pas de La Salette". Après le repas, continuation vers La Salette. Installation dans les chambres, dîner et nuitée au sanctuaire.

Jours 2-3

Journées libres consacrées à la découverte du sanctuaire de La Salette. Petits-déjeuners, déjeuners et dîners pris sur place. Nuitées au sanctuaire.

Jour 4

Après le petit-déjeuner, matinée libre pour un dernier moment de recueillement ou une promenade paisible autour du sanctuaire. Déjeuner sur place, puis départ en direction de la Haute-Savoie. Un casse-croûte sera servi à l'arrivée à Pers-Jussy.

 **RAMASSAGE :**
Pers-Jussy



4
JOURS

360 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



DU JEUDI 27 AOÛT AU JEUDI 3 SEPTEMBRE 2026

Découverte des trésors du Pays basque

LE PAYS BASQUE, TERRE DE CARACTÈRE
ENTRE OCÉAN ET MONTAGNES



FRANCE



Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de Valence et Montpellier par les autoroutes. Arrêt casse-croûte et déjeuner en cours de route. Puis l'après-midi, continuation de la route vers Toulouse. Installation à l'hôtel dans les environs, dîner et nuit.

Jour 2

Après votre petit-déjeuner, vous embarquerez à bord du petit train touristique pour explorer Toulouse, la magnifique Ville Rose. Laissez-vous guider à travers ses ruelles pleines de vie, ses places ensoleillées et ses monuments emblématiques. Toulouse doit son surnom enchanteur aux nuances rosées de ses façades en briques de terre cuite. Du rose tendre au rouge flamboyant, ces teintes créent une atmosphère unique et lumineuse, donnant à la ville un charme incomparable. Déjeuner au restaurant. L'après-midi vous reprendrez la route en direction du Pays basque avec une arrivée prévue dans la région d'Ixassou. Installation à votre hôtel, dîner et nuit.

8
JOURS

Jour 3

Après votre petit-déjeuner, vous prendrez la route pour une visite guidée au cœur de Bayonne, l'une des plus belles villes du Pays basque. Bayonne séduit par son charme basque intemporel : ses maisons à colombages aux façades colorées, ses ruelles médiévales et ses remparts majestueux racontent un passé riche et fascinant. Au fil de la visite, vous découvrirez un patrimoine vibrant, l'esprit festif des Bayonnais et la douceur de cette cité accueillante. Déjeuner au restaurant. L'après-midi vous rejoindrez Biarritz, élégante station balnéaire au charme intemporel. À bord du Petit Train touristique, vous bénéficierez d'un tour commenté qui vous dévoilera les plus belles perspectives sur l'océan, les falaises, le phare et le rocher de la Vierge. À la fin de la visite vous profiterez d'un petit temps libre dans la ville. Retour à votre hôtel, dîner et nuit.

Jour 4

Après votre petit-déjeuner, direction Sare pour une expérience inoubliable : la montée en Train de la Rhune. Ce train à crémaillère historique vous emmènera au sommet pour admirer l'un des plus beaux panoramas du Pays basque, entre montagnes, océan et villages. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, vous reprendrez la route pour une visite guidée au cœur de Saint-Jean-de-Luz, charmante cité balnéaire au riche passé. Découvrez son centre historique, ses maisons d'armateurs et l'église Saint-Jean-Baptiste, célèbre pour avoir accueilli le mariage du roi Louis XIV. Vous profiterez ensuite d'un temps libre pour flâner le long de la baie, explorer les boutiques du centre-ville ou déguster quelques spécialités basques face à l'océan. Retour à votre hôtel, dîner et nuit.

Jour 5

Après le petit-déjeuner, votre journée commencera par une visite guidée de la ville d'Ainhoa, village classé parmi les Plus Beaux Villages de France. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, vous reprendrez la route pour une visite guidée au cœur de Saint-Jean-Pied-de-Port, charmante cité médiévale du Pays basque. Découvrez ses ruelles pavées, ses remparts imposants et ses maisons à colombages, témoins d'un riche passé historique. La journée se terminera par la visite d'une ferme fromagère : vous découvrirez les différentes étapes de fabrication et dégusterez le fameux fromage de brebis Ossau-Iraty. Retour à votre hôtel, dîner et nuit.

Jour 6

Après le petit-déjeuner, vous découvrirez la magnifique Villa Arnaga lors d'une visite guidée au cœur de l'univers d'Edmond Rostand. Au fil de la visite, vous explorerez les pièces richement décorées, les galeries lumineuses et les espaces intimes où vécurent Rostand et sa femme, la poétesse Rosemonde Gérard, auteure de la célèbre phrase : "Car, vois-tu, chaque jour je t'aime davantage, aujourd'hui plus qu'hier et bien moins que demain." Déjeuner au restaurant. L'après-midi, vous profiterez d'un temps libre pour découvrir le village d'Espelette, joyau du Pays basque réputé pour ses maisons traditionnelles aux façades blanches et volets rouges et verts, ainsi que pour ses ruelles pittoresques parsemées de boutiques artisanales. Vous poursuivrez votre expérience par la visite de l'atelier du piment, véritable institution locale. Apprenez tout sur la culture, le séchage et la transformation



du célèbre piment d'Espelette, symbole de la gastronomie régionale. Retour à votre hôtel, dîner et nuit.

Jour 7

Après le petit-déjeuner, départ en direction de Pau et Tarbes par les autoroutes. Déjeuner en cours de route. Vous poursuivrez votre route vers Carcassonne pour une balade en petit train autour de la cité médiévale, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. Admirez les remparts imposants, les tours majestueuses et les ruelles pittoresques tout en profitant d'un parcours confortable et convivial. Vous continuerez ensuite la route vers Béziers. Installation à l'hôtel dans les environs, dîner et nuit.

Jour 8

Après votre petit-déjeuner, départ pour Sète avec un arrêt coup d'œil sur l'étang de Thau. Déjeuner au restaurant. L'après-midi sera consacrée au trajet retour, la tête pleine de beaux souvenirs de ce voyage entre mer, montagne et culture.

1450 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron / Pringy



Septembre

DU VENDREDI 4 AU LUNDI 7 SEPTEMBRE 2026

FRANCE / BELGIQUE

Braderie de Lille et Charme de Bruges

VIVEZ UN WEEK-END UNIQUE ENTRE
L'ANIMATION DE LA BRADERIE DE LILLE
ET LE CHARME MÉDIÉVAL DE BRUGES

Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de Troyes et Reims par les autoroutes. Arrêt casse-croûte et déjeuner en cours de route. Installation à votre hôtel dans les environs de Lille, dîner et nuit.

Jour 2

Après votre petit-déjeuner, direction le centre-ville de Lille pour une journée libre à l'occasion de la célèbre Braderie ! Chaque premier week-end de septembre, plus de deux millions de visiteurs déambulent sur le plus grand et le plus célèbre des marchés aux puces d'Europe à la recherche de bonnes affaires. Déjeuner libre. Retour à l'hôtel, dîner et nuit. En raison de la forte affluence, l'accès se fera à pied depuis votre lieu de dépose (environ 10 minutes à pied).

Jour 3

Après votre petit-déjeuner, vous reprendrez la route en direction de Bruges. Découvrez cette ville-musée classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, à travers une visite guidée qui vous plongera au cœur de son histoire, de son

architecture et de ses légendes. Entre ruelles pavées, canaux romantiques et monuments gothiques, profitez d'un parcours captivant à la rencontre de la splendeur médiévale flamande. Déjeuner au restaurant. L'après-midi, vous embarquerez pour une croisière audio-guidée enchantée au fil de ses canaux, véritables artères du Bruges médiéval. Laissez-vous porter par la douceur de l'eau, là où le temps semble s'arrêter, et admirez les plus beaux panoramas de la "Venise du Nord", accessibles uniquement depuis la voie fluviale. Puis vous plongerez dans l'univers gourmand du chocolat belge avec une visite guidée captivante de Choco-Story, le musée emblématique de Bruges entièrement dédié à ce trésor gastronomique. Découvrez les secrets de fabrication, l'histoire millénaire du cacao et savourez des dégustations artisanales qui éveilleront vos sens.

Jour 4

Après le petit-déjeuner il sera temps de reprendre la route en direction de la Haute-Savoie. Déjeuner en cours de route.



4
JOURS

740 €*
par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières / Saint-Julien-en-Genevois

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



ITALIE

DU MARDI 15 AU MARDI 22 SEPTEMBRE 2026

Voyage au cœur des Pouilles

PARTEZ À LA DÉCOUVERTE DES POUILLES, UNE RÉGION AUTHENTIQUE
DU SUD DE L'ITALIE, OÙ VILLAGES BLANCS, MER TURQUOISE
ET TRADITIONS MÉDITERRANÉENNES VOUS ATTENDENT

Jour 1

Départ matinal de Pers-Jussy en direction de l'Italie. Arrêt casse-croûte durant le trajet. En cours de route, une pause vous permettra de savourer un déjeuner dans la région de Parme, au cœur d'une terre gourmande célèbre pour son jambon et son parmesan. Puis vous poursuivrez votre trajet vers la côte Adriatique. Arrivée en soirée dans la région d'Ancône. Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, vous prendrez la route vers Termoli, charmante station balnéaire de la mer Adriatique. Vers 11h30, votre accompagnateur local rejoindra le groupe et restera à vos côtés jusqu'au sixième jour du voyage. Déjeuner à Termoli, en milieu d'après-midi, vous découvrirez Vieste, jolie cité perchée du Gargano, aux maisons blanches et aux panoramas saisissants sur la mer. Installation à votre hôtel dans la région, dîner et nuit.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, départ pour Monte Sant'Angelo, haut lieu spirituel dédié à l'archange Saint Michel, classé au patrimoine mondial de l'UNESCO. Déjeuner à Manfredonia, port animé du sud des Pouilles. L'après-midi, route vers Trani, élégante ville maritime dominée par sa cathédrale romane, joyau posé face à la mer. Installation à votre hôtel dans la région de Bari. Dîner et nuit.

Jour 4

Après le petit-déjeuner, vous emprunterez une navette pour rejoindre le Castel del Monte, mystérieuse forteresse médiévale à la géométrie parfaite, érigée par Frédéric II (entrée incluse). Vous déjeunerez à Bari, capitale des Pouilles, avant de partir à la découverte de son centre historique : la basilique Saint-Nicolas, les ruelles animées, et les femmes façonnant les fameuses "orecchiette". Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 5

Après le petit-déjeuner, départ pour Alberobello, cité emblématique et ses trulli, ces maisons coniques typiques en pierre sèche. Vous visiterez le célèbre Trullo Suprême, unique par ses douze pièces voûtées (entrée incluse). Déjeuner à Alberobello avant de poursuivre vers Ostuni, la "ville blanche", perchée sur une colline dominant la plaine des oliviers. Installation à votre hôtel dans la région de Lecce, dîner et nuit.

Jour 6

Après le petit-déjeuner, départ pour la visite guidée de Lecce, surnommée "la Florence

du Sud" pour son architecture baroque raffinée. Déjeuner sur place avant de prendre la route vers Matera, cité troglodytique classée au patrimoine mondial de l'UNESCO. L'après-midi, vous découvrirez les célèbres Sassi, habitations creusées dans la roche, et visiterez une maison-grotte pour revivre la vie d'autrefois. Dîner et nuit dans la région de Matera.

Jour 7

Après le petit-déjeuner matinal (vers 6h30), départ vers le Nord de l'Italie, puis route vers le nord de l'Italie. En fin de matinée, vous ferez étape à l'impressionnante Abbaye de Montecassino, haut lieu spirituel reconstruit après la Seconde Guerre mondiale. Visite libre du site, puis déjeuner à Cassino. Continuation vers la Toscane. Installation à l'hôtel, dîner et nuit dans la région de Castiglione Fiorentino.

Jour 8

Après le petit-déjeuner, vous prendrez la route du retour vers la France. Déjeuner en cours de trajet dans la région de Piacenza. Arrivée prévue en fin de journée, des souvenirs plein la tête.

1600 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron /
Bonneville / Cluses

DU JEUDI 24 AU LUNDI 28 SEPTEMBRE 2026

Fête de la transhumance au Tyrol

DÉCOUVREZ LA MAGIE DE LA TRANSHUMANCE TYROLIENNE,
ENTRE COSTUMES TRADITIONNELS ET PAYSAGES ALPINS

Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de l'Autriche ! Arrêt casse-croûte et déjeuner en cours de route. Installation à votre hôtel dans les environs d'Innsbruck, dîner et nuit pour une première soirée en douceur.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, retrouvez votre accompagnateur pour une visite guidée d'Innsbruck, capitale tyrolienne nichée entre montagnes et histoire. Déjeuner en ville, puis montée en funiculaire jusqu'au tremplin olympique de Bergisel pour admirer une vue

panoramique exceptionnelle sur la vallée de l'Inn. Temps libre pour flâner dans les ruelles, faire quelques emplettes ou savourer un café en terrasse. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, départ avec votre accompagnateur pour assister à la fête de la transhumance, véritable célébration du patrimoine alpin. Costumes traditionnels, fanfares et ambiance festive animent cette journée haute en couleur. Déjeuner typique, puis embarquement pour une promenade en bateau sur le lac Achensee, entouré



de paysages spectaculaires. Retour à l'hôtel pour partager une soirée tyrolienne musique, danses et spécialités locales au rendez-vous. Dîner et nuit à l'hôtel. Déjeuner sur place, puis départ en direction de la Haute-Savoie. Un casse-croûte sera servi à l'arrivée à Pers-Jussy.

Jour 4

Après le petit-déjeuner à l'hôtel, retrouvez votre accompagnateur pour une belle journée placée sous le signe des traditions tyroliennes. Départ pour Kramsach, où se tient la plus grande fête paroissiale du Tyrol : musique, costumes folkloriques, danses et ambiance chaleureuse animent les rues du village. Déjeuner dans une atmosphère conviviale, puis découverte de Rattenberg, le plus petit et l'un des plus charmants villages médiévaux d'Autriche.

Flânerie dans ses ruelles pittoresques et visite d'une cristallerie artisanale, où le savoir-faire des maîtres verriers se perpétue depuis des générations. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 5

Petit-déjeuner à l'hôtel, puis départ pour le trajet retour, le cœur rempli de souvenirs et d'émotions alpines. Déjeuner en cours de route.

990 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières / Saint-Julien-en-Genevois

Octobre



**DU MARDI 6 AU VENDREDI
9 OCTOBRE 2026**

City Break à Marseille

ENTRE CULTURE
ET DOUCEUR DE VIVRE

Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de Marseille. Arrêt casse-croûte et déjeuner en cours de route. À votre arrivée, installation à l'hôtel (Marseille ou périphérie), dîner et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, partez pour un grand tour panoramique de Marseille. Vous découvrirez le Vieux-Port, la Corniche Kennedy, le quartier du Roucas Blanc et l'incontournable Notre-Dame-de-la-Garde.

FRANCE

4
JOURS



*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué

Vous longerez la Canebière, l'esplanade du J4 et admirerez le MuCEM, la Villa Méditerranée et le musée Regards de Provence. Déjeuner en cours de journée. L'après-midi, vous poursuivrez la visite en petit train à travers le Vieux Marseille : Halles de la Major, Docks, Joliette et Cathédrale de la Major. Vous ferez ensuite une balade à pied dans le quartier du Panier, avec ses ruelles charmantes et ses petites places typiques. Ne manquez pas la dégustation des célèbres Navettes de Marseille, biscuits en forme de barque. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, vous profitez d'une journée libre pour flâner à votre rythme. Vous pouvez vous balader le long du Vieux-Port, découvrir les marchés provençaux, visiter un musée ou simplement savourer l'ambiance marseillaise. Retour à l'hôtel en fin de journée, dîner et nuit.

Jour 4

Après votre petit-déjeuner, il sera temps de prendre la route du retour. Déjeuner en cours de route.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron / Pringy

DU VENDREDI 23 AU DIMANCHE 25 OCTOBRE 2026

FRANCE

Week-end d'évasion au ZooParc de Beauval

UNE IMMERSION INOUBLIABLE AU COEUR
DU PLUS BEAU ZOO DE FRANCE !

3
JOURS



Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction du célèbre Zoo de Beauval. Arrêt casse-croûte en cours de route. Arrivée au parc et première journée libre à la découverte de près de 600 espèces venues des cinq continents, dont les incontournables pandas géants ! En fin de journée, installation à l'hôtel situé à proximité du parc, dîner et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, profitez d'une seconde journée libre pour explorer les différents univers du parc à votre rythme. Déjeuner libre sur place. Retour à l'hôtel en fin de journée, dîner et nuit.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, profitez d'une troisième journée libre au Zoo de Beauval pour vivre vos derniers instants au plus près des animaux. Déjeuner libre, puis retour vers la Haute-Savoie. Arrivée à Pers-Jussy dans la nuit.



325 €*
par enfant

390 €*
par adulte

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



 **RAMASSAGES :**
Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières



Décembre

DU MERCREDI 2 AU SAMEDI 5 DÉCEMBRE 2026

FRANCE

Noël dans les Châteaux

UN SÉJOUR FÉRIQUE AU PAYS DES CHÂTEAUX DE LA LOIRE

Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de Tours. En cours de route, vous allez profiter d'un déjeuner convivial avant de poursuivre votre voyage vers la capitale des châteaux de la Loire. L'après-midi, vous pourrez découvrir librement le vieux Tours : ses maisons à pans de bois, ses ruelles pleines de charme, la cathédrale Saint-Gatien ou encore la basilique Saint-Martin. Vous aurez également du temps pour flâner sur le marché de Noël et profiter de son ambiance chaleureuse. Installation à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 2

Après votre petit-déjeuner, départ vers Chambord pour une visite guidée du château, magnifiquement décoré pour les fêtes de fin d'année. Musiques et danses Renaissance, personnages costumés, contes et animations... Le parcours vous plonge dans une atmosphère enchantée digne de Noël. Déjeuner dans la région. L'après-midi, vous visiterez une biscuiterie pour découvrir les délicieux palets solognots, suivis d'une dégustation. Puis route vers Cheverny pour une visite guidée du château, sublimé par ses splendides illuminations de Noël. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.



4
JOURS



Jour 3

Après le petit-déjeuner, route vers Amboise pour une découverte du Conservatoire de la Confiserie. Vous serez plongés dans l'univers industriel de la fin du XIX^e siècle, à travers une visite ludique retraçant la fabrication des bonbons traditionnels de France, suivie d'une dégustation. Déjeuner dans une cave troglodytique, un moment convivial dans un cadre typiquement ligérien. L'après-midi, visite libre du Clos Lucé qui se pare de ses "Féeries de Noël". Décorations scintillantes, ambiance argentée et apparition de Léonard de Vinci, interprété par la comédienne Pierrette Dupoyet, pour faire revivre sa présence à Amboise auprès de François I^{er}. En fin de journée, visite d'une cave suivie d'une dégustation de vins. Retour à l'hôtel, dîner et nuit.

Jour 4

Après le petit-déjeuner, route vers Chenonceaux pour une visite audioguidée du château. Décrit par les écrivains comme "doucement clos dans un paysage idyllique", Chenonceau dévoile son élégance unique, accentuée par les décorations du "Noël de Porcelaine", hommage raffiné à l'art de vivre à la française. Après le déjeuner, retour à Pers-Jussy.

770 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué



RAMASSAGE :
Pers-Jussy

DU MERCREDI 9 AU VENDREDI 11 DÉCEMBRE
ET DU MERCREDI 16 AU VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2026

FRANCE

Le Royal Palace et les marchés de Noël

DU ROYAL PALACE AUX MARCHÉS DE NOËL,
LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE PAR LA FÉERIE ALSACIENNE



Jour 1

Départ de Pers-Jussy en direction de Kirrwiller. Vous profiterez d'un déjeuner-spectacle au Royal Palace, l'un des plus prestigieux cabarets de France. Un repas raffiné vous sera servi avant d'assister à un spectacle époustouflant mêlant

plumes, strass et performances artistiques de haut niveau. En fin d'après-midi, installation à l'hôtel dans les environs de Saverne, dîner et nuit.

Jour 2

Après le petit-déjeuner, vous prendrez la route pour Strasbourg, la capitale de Noël. Vous embarquerez pour une croisière commentée en bateau-promenade sur l'Ill, à la découverte des plus beaux sites de la ville : la Petite France, les ponts couverts, la cathédrale, les institutions européennes... Déjeuner libre en centre-ville. L'après-midi sera consacré à votre temps libre sur les marchés de Noël : baladez-vous parmi les chalets, admirez les décorations et laissez-vous séduire par l'ambiance féerique de Strasbourg. Retour à votre hôtel en fin de journée. Dîner et nuit à l'hôtel.

Jour 3

Après le petit-déjeuner, vous partirez vers le vignoble alsacien. Vous disposerez d'un temps libre à Riquewihr, superbe village médiéval classé parmi les plus beaux de France.

Vous pourrez flâner dans ses ruelles décorées, découvrir les artisans et déguster les spécialités locales au cœur de son marché de Noël authentique. Déjeuner libre. Départ en début d'après-midi pour le trajet du retour vers votre région.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières /
Saint-Julien-en-Genevois



3
JOURS

450 €*
par personne

*Pour toute réservation en chambre individuelle, un supplément sera appliqué

Journées

voyages
Gal



Janvier

SAMEDI 10 JANVIER 2026

Soldes à Lyon

ENVIE D'ÉVASION ? LYON VOUS OUVRE SES PORTES POUR
UNE JOURNÉE ENTRE SHOPPING, BALADES ET PLAISIRS GOURMANDS



Départ de Pers-Jussy en direction de Lyon. À votre arrivée, le car vous déposera à l'hôtel Dieu. Profitez ensuite librement de votre journée pour flâner, visiter, faire du shopping ou savourer la gastronomie lyonnaise. Déjeuner libre. En fin d'après-midi, il sera temps de reprendre la route pour le retour.

34 €
par personne



RAMASSAGES :
Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron



MARDI 13 JANVIER 2026

FRANCE

Sur les pas de l'Armande avec déjeuner galette des rois

PARTAGEZ UNE JOURNÉE CONVIVIALE ENTRE TRADITIONS,
SPECTACLE ET SAVEURS DU TERROIR

Départ de Pers-Jussy en direction de Bellevaux. Vous débuterez par un déjeuner festif autour de la Galette des Rois, un moment gourmand à partager dans une ambiance détendue. L'après-midi, cap sur Habère-Poche, à la salle d'animation "La Grange de l'Armande", où vous assisterez au spectacle "Sur les Pas de l'Armande". "Années 70, alors que le tourisme d'hiver s'installe au village et que l'agriculture se modernise, la place de la femme reste empreinte de tradition. L'Armande est bouleversée par le projet des enfants qui veulent développer l'agro-tourisme en proposant une visite "authentique" de la ferme afin de satisfaire la curiosité des touristes. Ne sachant plus à quel saint se vouer, elle dialogue dans l'au-delà avec l'Armin (feu son époux). Même si le projet fait débat, l'humour reste de circonstance. Inspirée par des personnages et témoignages locaux, la pièce porte un regard sur l'évolution de la société rurale". À l'issue du spectacle, vous partagerez un goûter à base de produits régionaux. Retour en fin d'après-midi, le sourire aux lèvres et des souvenirs plein la tête !



RAMASSAGE :
Pers-Jussy

88 €

par personne

VENDREDI 30 JANVIER 2026

ITALIE

Foire de la Saint-Ours

CURIEUX, PASSIONNÉS OU SIMPLES FLÂNEURS : LAISSEZ-VOUS
SURPRENDRE PAR LA RICHESSE DE L'ARTISANAT TRADITIONNEL



45 €
par personne

Départ de Pers-Jussy en direction d'Aoste. Profitez d'une journée libre pour flâner au cœur d'un événement unique, où plus d'un millier d'exposants vous invitent à découvrir le fruit de leur savoir-faire. Toutes les activités artisanales traditionnelles sont représentées : sculpture et décoration sur bois, travail de la pierre ollaire, fer forgé, cuir, tissage de draps et de laine sur d'anciens métiers à tisser en bois, sans oublier les dentelles, objets en osier, ustensiles domestiques, tonneaux, escaliers en bois, et bien d'autres merveilles encore. Un véritable plongeon dans les métiers d'antan, entre passion, tradition et transmission. Retour en fin d'après-midi, le regard rempli de belles découvertes artisanales.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron /
Bonneville / Cluses



Février

SAMEDI 28 FÉVRIER 2026

FRANCE

Salon du 2 Roues à Lyon

PLONGEZ AU CŒUR DE LA PASSION MOTO !

47 €
par personne





Départ de Pers-Jussy en direction de Lyon. Sur place, vous profiterez d'une journée libre pour découvrir à votre rythme le célèbre Salon du 2 Roues : une immersion totale dans le monde de la moto, avec des expositions spectaculaires, des animations, des démonstrations, des essais, et bien d'autres surprises à ne pas manquer. Que vous soyez passionné de vitesse, amateur de belles mécaniques ou simplement curieux, le salon vous promet des émotions fortes et des rencontres inoubliables ! Déjeuner libre sur place : de nombreux stands de restauration vous accueilleront dans une ambiance conviviale. En fin d'après-midi, vous reprendrez la route en direction de la Haute-Savoie, la tête remplie d'images et de sensations fortes !



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron



Mars

DIMANCHE 1^{ER} MARS 2026

FRANCE

Holiday On Ice

PRÉPAREZ-VOUS POUR UNE SOIRÉE MAGIQUE
AVEC LE SPECTACLE HOLIDAY ON ICE !



95 €
par personne

Départ de Pers-Jussy en direction de Lyon. Installation dans la salle, puis place au spectacle Holiday On Ice ! Retour prévu dans la soirée. Pensez à prendre votre repas avant le départ, car il n'y aura pas de pause déjeuner à Lyon.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron

LUNDI 16 MARS 2026

FRANCE

Repas animé au Château de Vareppe

GASTRONOMIE, MUSIQUE ET BONNE HUMEUR !

Départ de Pers-Jussy en direction de Groslée-Saint-Benoît. Le Château de Vareppe vous ouvre ses portes pour un repas festif et animé, mêlant raffinement culinaire et ambiance conviviale. À votre arrivée, laissez-vous séduire par le charme du lieu : un château au cœur d'un parc verdoyant, parfait pour une parenthèse gourmande et joyeuse. Prenez place pour un déjeuner aux saveurs régionales, préparé avec soin par le chef et accompagné de vins choisis avec attention. Tout au long du repas, musique, humour et convivialité rythment votre moment : un spectacle animé, entre chansons, rires et surprises... L'assurance d'une atmosphère unique et d'un souvenir mémorable !



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron / Annecy



FRANCE

DIMANCHE 22 MARS 2026

Dani Lary et les délices magiques

UNE JOURNÉE FÉRIQUE
ENTRE SAVEURS ET ILLUSION



Vous partirez de Pers-Jussy, en direction de Barbières. Pour commencer cette journée de rêve, vous éveillerez vos papilles et vos sens autour d'une dégustation gourmande et raffinée. Un apéritif convivial vous sera proposé pour découvrir les produits du terroir dans une ambiance chaleureuse.

Vous serez ensuite accueillis dans un lieu unique : les Ateliers Magiques de Dani Lary. Un déjeuner savoureux vous y attend, servi dans un décor enchanteur, aux portes du monde de l'illusion. Prenez place pour un show spectaculaire de 2 heures (avec entracte) signé Dani Lary, le célèbre illusionniste français. Connus pour ses créations extraordinaires et son univers onirique, Dani Lary vous transportera dans un monde où tout devient possible... Un spectacle grandiose qui ravira petits et grands. Après le spectacle, vous aurez le privilège de rencontrer Dani Lary en personne, d'échanger quelques mots, et de repartir avec un souvenir signé de sa main. Après cette immersion entre gastronomie, spectacle et magie, vous reprendrez le chemin du retour vers Pers-Jussy, le cœur léger et l'imaginaire en éveil.

105 €
par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron

ITALIE

SAMEDI 28 MARS 2026

Marché de Turin

UNE JOURNÉE LIBRE POUR EXPLORER
LA VILLE À VOTRE RYTHME

48 €
par personne

Départ de Pers-Jussy en direction de l'Italie. Profitez d'une journée libre pour flâner au marché, visiter les musées, savourer un repas dans l'un des nombreux restaurants ou faire du shopping sous les charmantes arcades de la ville. Déjeuner libre. Le retour vers Pers-Jussy est prévu en début de soirée, avec un arrêt à Gros Cidac. Itinéraire et arrêt à Gros Cidac donnés à titre indicatif en attendant de connaître les dates de fermeture du tunnel du Mont-Blanc pour l'année 2026.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron /
Bonneville / Cluses



Avril

SAMEDI 11 AVRIL 2026

FRANCE

Spectacle Shen Yun

UN VOYAGE DANS LE TEMPS AU CŒUR
DE LA CHINE ANCESTRALE

神韻
SHEN YUN
REBORNING ARTS

神韻晚會 2026
SHEN YUN
LA RENAISSANCE DE
5000 ANS DE CIVILISATION

RAMASSAGES :
Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron

130 €
par personne

Départ de Pers-Jussy en direction de Lyon. À votre arrivée à Lyon, vous assisterez au somptueux spectacle de Shen Yun, reconnu dans le monde entier pour la qualité de ses chorégraphies, ses costumes éclatants, et ses musiques envoûtantes. À travers la danse classique chinoise, Shen Yun vous transporte dans 5 000 ans d'histoire et de traditions, pour faire revivre la grandeur de la culture chinoise d'avant le communisme. Un spectacle fascinant, qui mêle art, spiritualité et émotion, et offre un véritable aperçu du divin. À l'issue de cette représentation d'exception, vous reprendrez la route vers Pers-Jussy.



JEUDI 16 AVRIL 2026

FRANCE

Déjeuner grenouilles

UNE ESCAPADE ENTRE LAC ET MONTAGNES,
AU CŒUR DE LA SAVOIE



Départ de Pers-Jussy en direction de la Motte-Servolex. À votre arrivée, vous serez chaleureusement accueillis pour un déjeuner convivial au restaurant "Le Grillon", où vous dégusterez les incontournables cuisses de grenouilles. L'après-midi, embarquez pour une magnifique croisière sur le plus grand lac naturel de France : le Lac du Bourget. Laissez-vous émerveiller par la beauté des rives sauvages et des montagnes alpines se reflétant sur les eaux paisibles du lac. Lors de votre traversée, vous ferez escale à l'Abbaye d'Hautecombe, lieu chargé d'histoire, où reposent les comtes de Savoie et plusieurs rois d'Italie. Nichée face au lac, l'abbaye impressionne par son architecture et la richesse de ses décors. Après cette belle journée au fil de l'eau et des paysages, vous reprendrez la route vers Pers-Jussy.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron

95 €

par personne

SAMEDI 25 AVRIL 2026

FRANCE

La foire de Beaucroissant

VENEZ VIVRE L'AMBIANCE UNIQUE DE LA FOIRE DE BEAUCROISSANT, UN RENDEZ-VOUS INCONTOURNABLE MÊLANT TRADITIONS RURALES, DÉCOUVERTES ET CONVIVIALITÉ !

Départ de Pers-Jussy en direction de Beaucroissant, au cœur de l'Isère, pour une journée placée sous le signe de la tradition et de la convivialité. À votre arrivée, un petit casse-croûte vous sera proposé pour bien commencer la journée. Vous profiterez ensuite de temps libre pour flâner à votre rythme dans les allées de la célèbre Foire de Beaucroissant. Une véritable institution où se mêlent foire aux bestiaux, volailles, stands d'artisanat, habitat, loisirs, automobile, outillage... sans oublier l'ambiance festive de la fête foraine ! Déjeuner libre sur place : de nombreuses options s'offrent à vous, entre spécialités locales et restauration foraine. En fin d'après-midi, vous reprendrez le chemin du retour, des images plein la tête et l'esprit encore bercé par l'ambiance unique de la foire.

39 €
par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron / Pringy





Mai

ITALIE

SAMEDI 16 MAI 2026

Marché de Turin

UNE JOURNÉE LIBRE POUR EXPLORER
LA VILLE À VOTRE RYTHME

Départ de Pers-Jussy en direction de l'Italie. Profitez d'une journée libre pour flâner au marché, visiter les musées, savourer un repas dans l'un des nombreux restaurants ou faire du shopping sous les charmantes arcades de la ville. Déjeuner libre. Le retour vers Pers-Jussy est prévu en début de soirée, avec un arrêt à Gros Cidac. Itinéraire et arrêt à Gros Cidac donnés à titre indicatif en attendant de connaître les dates de fermeture du tunnel du Mont-Blanc pour l'année 2026.



51 €
par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron /
Bonneville / Cluses

MARDI 19 MAI 2026

FRANCE

La Cité du Chocolat et le Palais du Facteur Cheval

GOÛTEZ À L'EXCEPTIONNEL : VIVEZ UNE JOURNÉE ENTRE LES PLAISIRS CHOCOLATÉS DE VALRHONA ET L'UNIVERS MAGIQUE DU PALAIS IDÉAL



100 €
par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron / Pringy

Départ de Pers-Jussy en direction de Hauterives. Un arrêt casse-croûte est prévu en cours de route pour bien commencer la journée. À votre arrivée, visite guidée, suivie d'un temps de visite libre du célèbre Palais Idéal du Facteur Cheval, à Hauterives. Tout commence en avril 1879, lorsque Ferdinand Cheval, facteur de 43 ans, trébuche sur une pierre aux formes étranges.

Ce simple incident réveille en lui un rêve fou : construire de ses mains un palais fantastique. Pendant 33 ans, seul et en autodidacte, il édifie dans son potager une œuvre hors norme, inspirée par la nature et les civilisations du monde. Au cœur d'un jardin luxuriant, vous découvrirez un monument unique, habité d'un bestiaire fabuleux – pieuvre, biche, caïman, éléphant, ours, oiseaux – mais aussi de géants, fées, cascades et personnages mythologiques. Une œuvre inclassable et universelle, hommage au travail, à la persévérance et à l'imaginaire. Déjeuner au restaurant. L'après-midi est placé sous le signe de la gourmandise avec la visite libre de la Cité du Chocolat Valrhona, un espace interactif et sensoriel consacré à l'univers du chocolat sous toutes ses formes. Votre découverte se prolongera avec un atelier "Dégustation Chocolats" : vous serez invités à éveiller vos cinq sens pour explorer toute la richesse et la subtilité de six Grands Crus Valrhona. Un moment savoureux pour affiner vos papilles et devenir un amateur éclairé. Retour prévu en fin de journée.

MARDI 26 MAI 2026

FRANCE

Départ de Pers-Jussy en direction de Villefranche-sur-Saône. En cours de route, une pause casse-croûte conviviale vous sera proposée. À votre arrivée, vous visiterez un domaine viticole du Beaujolais où vous profiterez d'un repas vigneron servi à table, accompagné d'une dégustation commentée de 5 vins. Vous découvrirez également la vigne et le cuvage lors d'une visite guidée par le vigneron, un moment authentique pour plonger au cœur du terroir beaujolais. L'après-midi sera consacré à la découverte du village médiéval d'Oingt, classé parmi les Plus Beaux Villages de France. Perché au-dessus des vignes du Beaujolais, Oingt est un véritable joyau du Pays des Pierres Dorées. Vous admirerez ses maisons aux façades dorées, son ancienne chapelle, la porte fortifiée de Nizy et sa tour donjon offrant un panorama exceptionnel sur la vallée d'Azergues. La visite de la Tour d'Oingt vous permettra de profiter d'une vue imprenable sur les alentours. Les visites sont organisées sur place par petits groupes. À la suite de cette visite, vous bénéficierez d'un temps libre pour flâner dans les ruelles pittoresques, découvrir les ateliers d'artisans ou simplement savourer l'ambiance paisible du village. Retour à Pers-Jussy en fin de journée, les yeux remplis de paysages dorés et de souvenirs gourmands.

93 €

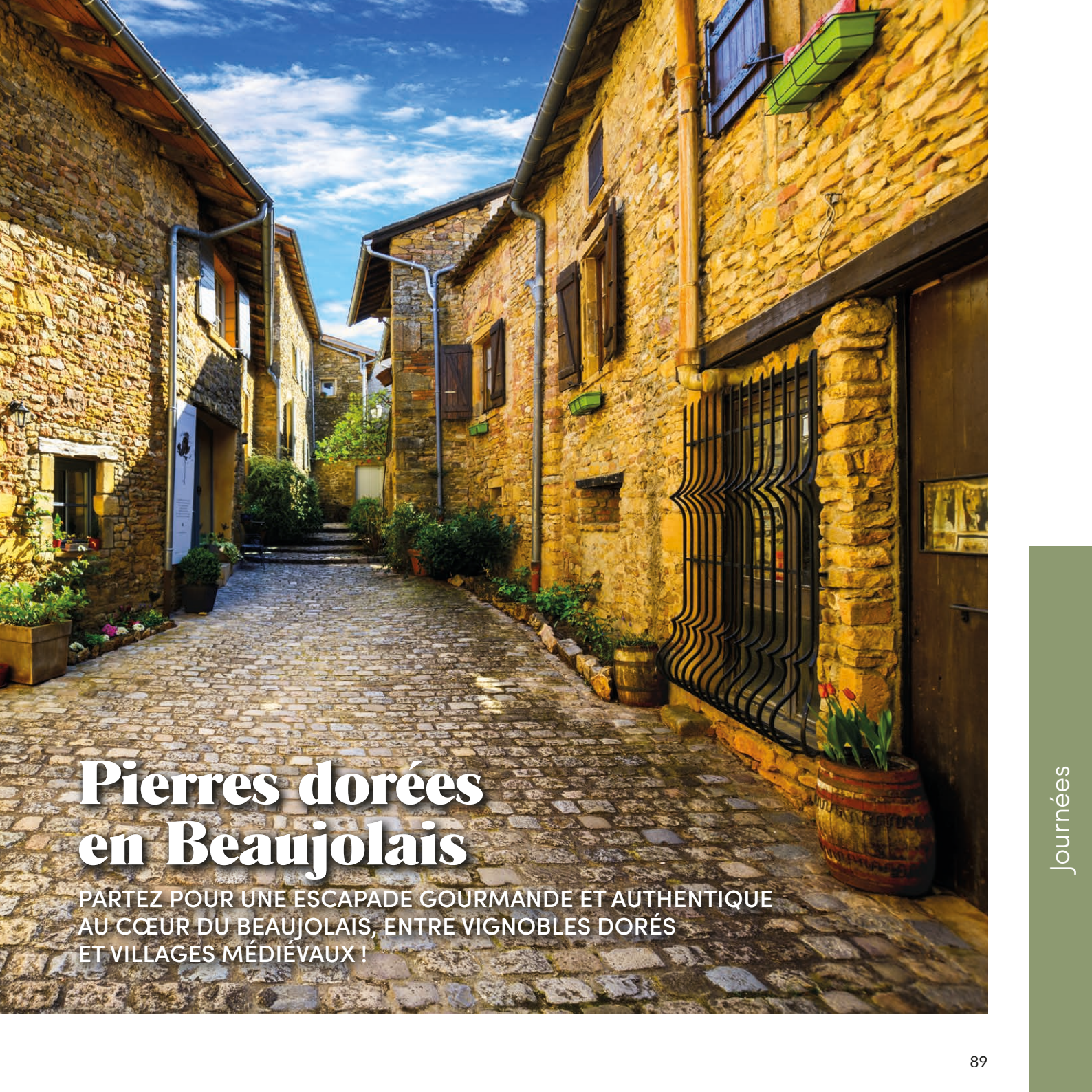
par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières /
Saint-Julien-en-Genevois





Pierres dorées en Beaujolais

PARTEZ POUR UNE ESCAPADE GOURMANDE ET AUTHENTIQUE
AU CŒUR DU BEAUJOLAIS, ENTRE VIGNOBLES DORÉS
ET VILLAGES MÉDIÉVAUX !



Jun

MARDI 2 JUIN 2026

FRANCE

Saline Royale d'Arc et Senans

UNE JOURNÉE D'ÉVASION AU CŒUR D'UN SITE EXCEPTIONNEL, OÙ HISTOIRE, ARCHITECTURE ET JARDINS SE RENCONTRENT EN PARFAITE HARMONIE





Départ de Pers-Jussy en direction d'Arc-et-Senans. En cours de route, une pause casse-croûte conviviale vous sera proposée. À votre arrivée, vous profiterez d'une visite guidée de la Saline Royale : un guide conférencier vous présentera les 11 bâtiments emblématiques du site - anciens lieux de vie et de travail des ouvriers du sel - et vous fera découvrir l'exposition "Histoires de sel", avant d'évoquer la vie et l'œuvre visionnaire de l'architecte Claude-Nicolas Ledoux. Le déjeuner sera servi sur place, dans un cadre XVIII^e siècle exceptionnel, où mets et vins s'accordent harmonieusement autour des saveurs du terroir jurassien. L'après-midi, prenez le temps de flâner parmi les 14 jardins de la Saline,

un véritable voyage sensoriel aux mille couleurs, parfums et formes. En fin de journée, il sera temps de reprendre la route, des images plein les yeux et l'esprit encore émerveillé par cette parenthèse culturelle et nature.

105 €
par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières / Saint-Julien-en-Genevois

JEUDI 18 JUIN 2026

FRANCE

Déjeuner filets de perche

DÉTENTE ET SAVEURS LÉMANIQUES AU MENU !

Départ de Pers-Jussy en direction d'Anthy-sur-Léman pour une journée alliant gastronomie, détente et panorama d'exception ! Savourez un délicieux déjeuner de filets de perche au bord du lac, préparés dans la plus pure tradition lémanique. Puis embarquez pour une croisière inoubliable sur les eaux scintillantes du Léman : paysages grandioses, villages pittoresques et vignobles du Lavaux à perte de vue. En fin de journée, il sera temps de reprendre la route.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery



90 €

par personne

ITALIE

SAMEDI 27 JUN 2026

Marché de Turin

UNE JOURNÉE LIBRE POUR EXPLORER
LA VILLE À VOTRE RYTHME

Départ de Pers-Jussy en direction de l'Italie. Profitez d'une journée libre pour flâner au marché, visiter les musées, savourer un repas dans l'un des nombreux restaurants ou faire du shopping sous les charmantes arcades de la ville. Déjeuner libre. Le retour vers Pers-Jussy est prévu en début de soirée, avec un arrêt à Gros Cidac. Itinéraire et arrêt à Gros Cidac donnés à titre indicatif en attendant de connaître les dates de fermeture du tunnel du Mont-Blanc pour l'année 2026.



51 €
par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron /
Bonneville / Cluses



Juillet

JEUDI 2 JUILLET 2026

FRANCE



Au fil des eaux du Vercors

LAISSEZ-VOUS SÉDUIRE PAR LE VERCORS, TERRE D'EAU ET D'ÉVASION

105 €
par personne



Départ de Pers-Jussy en direction de la Sône
Arrêt casse-croûte en cours de route. Votre
matinée débutera par une visite guidée puis
un temps libre au cœur des Jardins des
Fontaines Pétrifiantes, un lieu magique
où la nature devient artiste. Au fil de votre
promenade, vous serez émerveillés par
les cascades, les sculptures naturelles et
les créations florales façonnées par l'eau et
le temps. À l'heure du déjeuner, vous profiterez
d'un repas convivial dans un restaurant
local, où vous dégusterez les spécialités
du Royans dans une ambiance chaleureuse et
authentique. L'après-midi, vous embarquerez
à bord du bateau à roue Royans-Vercors
pour une croisière commentée sur l'Isère.

Laissez-vous porter par la douceur du courant
et admirez les paysages grandioses qui
s'offrent à vous : falaises majestueuses, forêts
verdoyantes et charmants villages du Vercors.
Grâce aux commentaires à bord, vous
découvrirez l'histoire, la faune et la flore
de cette vallée unique, tout en profitant
d'un moment paisible sur l'eau. Par la suite
il sera temps de reprendre la route, retour
prévu en début de soirée.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron / Annecy

SAMEDI 11 JUILLET 2026

SUISSE

Aquaparc

UN TORRENT DE GLISSADES ET DE PLAISIR VOUS ATTEND
À AQUAPARC, POUR PETITS ET GRANDS !



Départ de Pers-Jussy en direction de Port-Valais. À votre arrivée, profitez d'une journée libre à Aquaparc, le plus grand parc aquatique de Suisse, idéal pour petits et grands. Entre toboggans vertigineux, rivières à courant, piscines à vagues et zones de détente, chacun pourra trouver son plaisir : sensations fortes pour les amateurs de glisse, détente pour ceux qui préfèrent se relaxer au bord de l'eau. Le déjeuner sera libre sur place : plusieurs points de restauration vous permettront de faire une pause gourmande selon vos envies. L'après-midi, continuez à profiter du parc et de ses attractions, ou relaxez-vous au soleil avant le retour en fin de journée vers Pers-Jussy, avec des souvenirs rafraîchissants et des étoiles plein les yeux.



47 €
par enfant

55 €
par adulte



RAMASSAGES :
Pers-Jussy /
Reignier-Ésery



VENDREDI 31 JUILLET 2026

Diablerets et Swiss vapeur parc

DÉCOUVREZ LES MAGNIFIQUES PAYSAGES DES DIABLERETS
 ET PROFITEZ D'UN APRÈS-MIDI PLEIN DE CHARME
 AU SWISS VAPEUR PARC DU BOUVERET

SUISSE

Départ de Pers-Jussy en direction d'Aigle avec un arrêt casse-croûte en cours de route. Embarquez ensuite à bord du train en direction des Diablerets et profitez d'un paysage varié et grandiose. Niché à 1 200 mètres d'altitude, ce village typique des Alpes vaudoises séduit par son charme authentique, dominé par un majestueux glacier. En fin de matinée, départ en bus pour Le Bouveret où un déjeuner au restaurant vous attend. L'après-midi sera consacrée à la visite du Swiss Vapeur Parc, un lieu unique situé au bord du Léman. Sur plus de 19 000 m² de nature verdoyante, découvrez un petit bout de Suisse en miniature. À bord de répliques de trains à l'échelle 1/4, laissez-vous emporter sur plus de 2 km de circuit au fil d'un décor enchanteur. Et ne manquez pas le tout nouveau train du parc, à découvrir en exclusivité ! Retour à Pers-Jussy en fin de journée.

100 €
 par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières /
 Saint-Julien-en-Genève





Août

SAMEDI 1^{ER} AOÛT 2026

FRANCE

Fête du lac d'Annecy

LA FÊTE DU LAC D'ANNECY : UN FEU D'ARTIFICE
GRANDIOSE AU CŒUR DES ALPES

Départ de Pers-Jussy en direction d'Annecy, la perle des Alpes. Profitez d'un temps libre pour flâner dans la vieille ville ou au bord du lac, et prenez votre dîner librement dans l'un des nombreux restaurants typiques. À la tombée de la nuit, installez-vous pour assister au plus grand feu d'artifice de la région Auvergne-Rhône-Alpes : 70 minutes de magie, de musique, de lumière et de jeux d'eau qui enflamment le ciel d'Annecy. Un spectacle inoubliable, à vivre au moins une fois dans votre vie ! Après ce moment exceptionnel, vous reprendrez la route pour un retour à Pers-Jussy, des étoiles plein les yeux.



70 €
par personne



RAMASSAGES :
Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron

100 €
par personne

MERCREDI 19 AOÛT 2026

Magie et envolées au Parc des Oiseaux

FRANCE

VENEZ ADMIRER LA GRÂCE DES OISEAUX EN VOL ET PROFITEZ D'UNE JOURNÉE TOUT EN SÉRÉNITÉ AU PARC DES OISEAUX !

Départ de Pers-Jussy en direction de Villars-les-Dombes. Commencez la journée par un temps libre dans le parc, puis laissez-vous émerveiller par le Spectacle des Oiseaux en vol (30 minutes, selon la météo) : un ballet tout en plumes et en couleurs, où le vol des oiseaux devient un véritable art chorégraphique, accompagné d'une musique tantôt douce, tantôt enjouée. Profitez ensuite d'un déjeuner au restaurant du parc pour reprendre des forces. L'après-midi, partez pour une visite commentée de 1h30, à un rythme tranquille, avec des pauses assises pour profiter pleinement des commentaires et admirer le parc en toute sérénité. Retour à Pers-Jussy en fin d'après-midi.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières



Septembre

JEUDI 10 SEPTEMBRE 2026

FRANCE

Les jardins secrets et le Château de Montrottier



PARTEZ POUR UNE JOURNÉE D'ÉVASION
ENTRE NATURE, ART ET HISTOIRE !

Départ de Pers-Jussy en direction de Vaulx
À votre arrivée aux Jardins Secrets, vous serez chaleureusement accueillis autour d'une collation avant de débuter la visite guidée de ce lieu enchanteur. Véritable invitation à la rêverie, les Jardins Secrets séduisent les amateurs de jardins, de décoration et d'architecture. Vous découvrirez un univers unique où se mêlent harmonieusement matériaux naturels, fleurs et eau, dans une mosaïque de patios, galeries, salons et jardins raffinés s'étendant sur plus de 7 000 m². Une visite incontournable, née d'une histoire de famille passionnante, qui ne manquera pas de vous inspirer et de vous émerveiller. Un temps libre vous permettra ensuite de profiter à votre rythme de ce cadre exceptionnel. Un déjeuner au restaurant viendra agréablement ponctuer cette matinée. L'après-midi, cap sur le Château de Montrottier, que vous découvrirez lors d'une visite guidée.

Ouvert au public depuis 1919, ce château féodal typique, transformé au fil des siècles en demeure privée, abrite de précieuses collections et témoigne avec élégance des fastes d'autrefois. Un véritable voyage dans le temps, au cœur du patrimoine savoyard. Retour en fin d'après-midi.

100 €
par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron

ITALIE

SAMEDI 12 SEPTEMBRE 2026

Marché de Turin

UNE JOURNÉE LIBRE POUR EXPLORER
LA VILLE À VOTRE RYTHME

Départ de Pers-Jussy en direction de l'Italie. Profitez d'une journée libre pour flâner au marché, visiter les musées, savourer un repas dans l'un des nombreux restaurants ou faire du shopping sous les charmantes arcades de la ville. Déjeuner libre. Le retour vers Pers-Jussy est prévu en début de soirée, avec un arrêt à Gros Cidac. Itinéraire et arrêt à Gros Cidac donnés à titre indicatif en attendant de connaître les dates de fermeture du tunnel du Mont-Blanc pour l'année 2026.



48 €
par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron /
Bonneville / Cluses



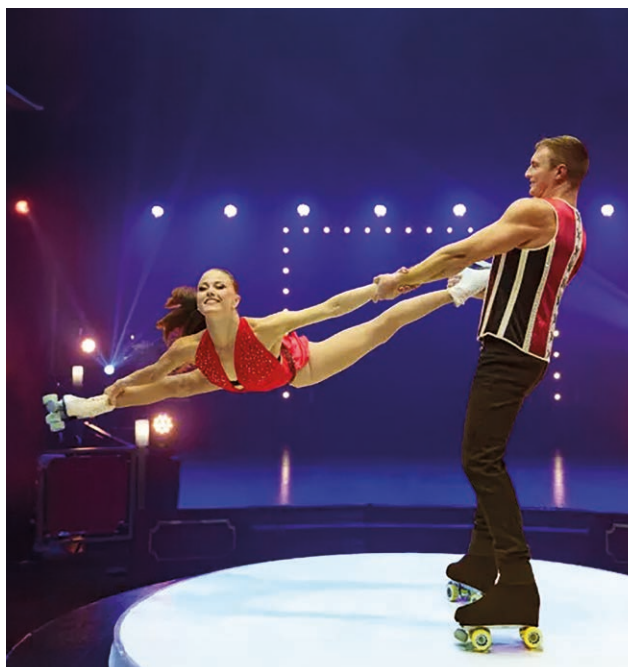
MARDI 29 SEPTEMBRE 2026

FRANCE

Déjeuner-spectacle au Cirque Imagine

UN MOMENT FÉERIQUE !





Vivez une journée placée sous le signe de la magie, de la gastronomie et du spectacle ! Vous serez accueillis au Cirque Imagine, un lieu unique où l'art du cirque rencontre l'élégance du cabaret. Confortablement installés sous le magnifique chapiteau, vous savourerez un déjeuner raffiné dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Puis place au rêve ! Acrobates, danseurs, musiciens et artistes aux talents multiples vous transporteront dans un univers poétique et spectaculaire, mêlant rythme, émotion et humour. Un déjeuner-spectacle inoubliable, alliant plaisir des sens et émerveillement. Retour en fin d'après-midi, le cœur léger et des étoiles plein les yeux.



97 €
par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières / Saint-Julien-en-Genevois



Octobre

VENDREDI 2 OCTOBRE 2026

FRANCE

La Grange à Jules

RIRES, PAILLETES ET BONNE HUMEUR :
UNE APRÈS-MIDI FESTIVE VOUS ATTEND !

Départ de Pers-Jussy en direction de Chapeiry. Profitez d'un déjeuner convivial à La Grange à Jules, suivi d'une animation festive. L'après-midi, place au spectacle "Les Priscilla Sisters" : un cabaret années 80 plein de charme, d'humour et de paillettes ! Ces chanteuses déjantées vous promettent rires et bonne humeur. Retour en fin d'après-midi à Pers-Jussy.



88 €

par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron





Novembre

JEUDI 5 NOVEMBRE 2026

FRANCE

Escapade gourmande à Lyon

PLONGEZ AU CŒUR DE LA CAPITALE DE LA GASTRONOMIE
FRANÇAISE LE TEMPS D'UNE JOURNÉE SAVOUREUSE !



Halles
de **Lyon**
Paul Bocuse

95 €
par personne

Départ de Pers-Jussy en direction de Lyon. Commencez votre expérience par un déjeuner dans un authentique bouchon lyonnais. Dans une ambiance chaleureuse et typiquement locale, dégustez les grandes spécialités de la ville. Poursuivez ensuite votre aventure culinaire aux Halles Paul Bocuse, véritable temple du goût et du raffinement. Guidés à travers les allées animées, découvrez les meilleurs artisans et producteurs : fromagers, charcutiers, chocolatiers et pâtisseries vous feront partager leur passion et leur savoir-faire. Et pour sublimer cette visite, profitez d'une dégustation gourmande : fromages affinés, charcuterie fine, douceurs sucrées... Un festival de saveurs à savourer sans modération ! Une expérience authentique et généreuse, pour tous les amoureux de la gastronomie et de la belle vie à la lyonnaise.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières /
Saint-Julien-en-Genevois

JEUDI 12 NOVEMBRE 2026

FRANCE

Repas animé au Château de Vareppe

GASTRONOMIE, MUSIQUE ET BONNE HUMEUR !

Départ de Pers-Jussy en direction de Groslée-Saint-Benoît. Le Château de Vareppe vous ouvre ses portes pour un repas festif et animé, mêlant raffinement culinaire et ambiance conviviale. À votre arrivée, laissez-vous séduire par le charme du lieu : un château au cœur d'un parc verdoyant, parfait pour une parenthèse gourmande et joyeuse. Prenez place pour un déjeuner aux saveurs régionales, préparé avec soin par le chef et accompagné de vins choisis avec attention. Tout au long du repas, musique, humour et convivialité rythment votre moment : un spectacle animé, entre chansons, rires et surprises... L'assurance d'une atmosphère unique et d'un souvenir mémorable !



79 €
par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron / Pringy

MARDI 17 NOVEMBRE 2026

SUISSE

Journée gourmande à Gruyères

ENTRE FROMAGE ET CHOCOLAT SUISSE !



105 €
par personne

Départ de Pers-Jussy pour une escapade savoureuse au cœur des traditions suisses, dans la charmante région de Gruyères, où authenticité rime avec gourmandise ! Commencez votre découverte à La Maison du Gruyère, au pied du magnifique village médiéval. Grâce à une visite passionnante, plongez dans l'univers du célèbre fromage AOP : de la traite à l'affinage, découvrez tout le savoir-faire des maîtres fromagers et laissez-vous séduire par les senteurs des caves. Poursuivez cette matinée riche en saveurs par un déjeuner typiquement suisse autour d'une fondue au Gruyère. L'après-midi, cap sur

la Maison Cailler, à Broc. Partez pour une visite guidée immersive au cœur de la plus ancienne chocolaterie de Suisse. Suivez le parcours du cacao depuis sa découverte jusqu'à sa transformation en chocolat d'exception, puis terminez par une dégustation gourmande des spécialités maison : un pur bonheur pour les amateurs de douceurs ! Il sera temps ensuite de prendre la route du retour !



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières /
Saint-Julien-en-Genevois

SAMEDI 21 NOVEMBRE 2026

FRANCE

Escapade gourmande à la ferme du Pré Velard

UNE ESCAPADE GOURMANDE ET PLEINE
DE SURPRISES AU CŒUR DE LA FERME !

90 €
par personne



Départ de Pers-Jussy en direction de Thoiry. Savourez un déjeuner à base d'agneau dans la salle de la ferme-auberge, avec une vue sur la bergerie. Après le repas, profitez d'un spectacle captivant pour passer un moment convivial et divertissant. Retour à Pers-Jussy dans l'après-midi. Pour les personnes sensibles au goût de l'agneau, merci de le signaler lors de la réservation.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières

LUNDI 23 NOVEMBRE 2026

SUISSE

Berne en fête pour la Foire aux Oignons

ENTRE EFFLUVES D'OIGNONS, MUSIQUE ET VIN CHAUD, LAISSEZ-VOUS PORTER PAR L'AMBIANCE UNIQUE DE CETTE FÊTE POPULAIRE INCONTOURNABLE



Départ de Pers-Jussy en direction de Berne. Profitez d'une journée libre dans la capitale Suisse à l'occasion de la célèbre Foire aux Oignons - Zibelemärit. Chaque année, la vieille ville de Berne se pare de senteurs et de couleurs pour cette fête traditionnelle unique. Dès l'aube, plus de 200 stands proposent de magnifiques tresses et couronnes d'oignons, de véritables œuvres d'art réalisées par les paysans de la région bernoise. Entre tartes, soupes, pizzas et vin chaud, les saveurs d'oignons régaleront les visiteurs dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Une journée placée sous le signe de la tradition, de la découverte et de la gourmandise ! Retour à Pers-Jussy en fin de journée.



40 €
par personne



RAMASSAGES :
Pers-Jussy / Étrembières

ITALIE

SAMEDI 28 NOVEMBRE 2026

Marché de Turin

UNE JOURNÉE LIBRE POUR EXPLORER
LA VILLE À VOTRE RYTHME

Départ de Pers-Jussy en direction de l'Italie. Profitez d'une journée libre pour flâner au marché, visiter les musées, savourer un repas dans l'un des nombreux restaurants ou faire du shopping sous les charmantes arcades de la ville. Déjeuner libre. Le retour vers Pers-Jussy est prévu en début de soirée, avec un arrêt à Gros Cidac. Itinéraire et arrêt à Gros Cidac donnés à titre indicatif en attendant de connaître les dates de fermeture du tunnel du Mont-Blanc pour l'année 2026.



48 €
par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron /
Bonneville / Cluses





Décembre

JEUDI 10 DÉCEMBRE 2026

FRANCE

Le Hameau enchanté

VENEZ VIVRE LA MAGIE DE NOËL !



Départ matinal de Pers-Jussy en direction de Romanèche-Thorins, au cœur du Beaujolais. À votre arrivée, vous serez accueillis dans la féerie de Noël pour la visite accompagnée du Hameau du Vin. Que vous soyez en famille ou entre amis, amateur ou connaisseur, le Hameau Dubœuf se transforme pour l'occasion en un village enchanté, où lumières scintillantes, décorations festives et atmosphère magique donnent vie à un monde dédié à la vigne et au vin. Vous découvrirez de manière ludique et originale tous les secrets des vignobles : leur histoire, leurs implantations et leurs techniques, à travers cinéma dynamique, théâtre d'automates, film en 3D, muséologie et Adventure Golf. La visite se termine par une dégustation de deux vins au son du limonaire, dans une ambiance chaleureuse et festive. Un déjeuner sur place vous permettra de savourer les spécialités de la région, dans une atmosphère conviviale et joyeuse. L'après-midi, vous profiterez d'une visite libre pour explorer la Gare, entièrement réaménagée pour l'occasion avec le spectacle L'Impérial, un voyage lumineux et envoûtant du wagon Napoléon III aux sculptures des bacchantes, où histoire et fiction se mêlent pour émerveiller petits et grands. Vous découvrirez également le centre de vinification et les jardins botaniques (selon la saison), offrant un panorama complet sur l'art de la vigne et la beauté de la nature. En fin de journée, retour en Haute-Savoie.



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / Reignier-Ésery / Étrembières

JEUDI 17 DÉCEMBRE 2026

FRANCE

Repas de Noël au restaurant Les Sapins

UNE JOURNÉE GOURMANDE ET MUSICALE POUR
CÉLÉBRER LA MAGIE DE NOËL ENSEMBLE !



Départ de Pers-Jussy en direction de Manigod. Profitez d'un déjeuner de Noël raffiné au Restaurant Les Sapins, dans une ambiance chaleureuse et conviviale. L'après-midi se poursuivra en musique avec Christophe Pessey, pour un moment festif et plein de bonne humeur ! En fin d'après-midi, retour vers Pers-Jussy.



95 €
par personne



RAMASSAGES :

Pers-Jussy / La Roche-sur-Foron

Notes :

CONDITIONS GÉNÉRALES ET PARTICULIÈRES DE VENTE

PRÉAMBULE – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales et particulières de Vente s'appliquent, sans restriction ni réserve à tout inscription à un séjour ou à une sortie (« Les Services ») proposés ou organisés à la demande par la société VOYAGES GAL (« Le Prestataire ») aux clients non professionnels (« Les Clients ou le Client »).

VOYAGES GAL propose à ses Clients :

- Des « Voyages de Groupe » qu'elle organise à la demande d'un Groupe préconstitué d'un minimum de 20 personnes (« Le Groupe »). Lorsque le Client est un « Groupe », VOYAGES GAL aura pour seul interlocuteur le membre du Groupe désigné comme représentant celui-ci (« Le Responsable du Groupe »).
- Des « Voyages Individuels » qui peuvent être soit des voyages (« Voyages ») soit des sorties (« Voyage à la Place Journée), que VOYAGES GAL préorganise ;

Les caractéristiques principales des prestations sont présentées sur les documents commerciaux de VOYAGES GAL.

Le Client est tenu d'en prendre connaissance avant toute inscription. Le choix et l'achat d'un séjour ou d'une sortie est de la seule responsabilité du Client.

Dans le cadre des Bons Cadeaux que propose VOYAGES GAL et pour l'application des présentes conditions de vente, il est précisé que le Client s'entend de la personne dont le nom figure sur le bon et qui participe au voyage ou au séjour, indépendamment de l'auteur du ou des paiements.

Ces conditions s'appliquent à l'exclusion de toutes autres conditions, et notamment celles applicables pour d'autres circuits de commercialisation des voyages ou sur Internet.

Ces Conditions Générales de Vente sont systématiquement communiquées à tout Client préalablement à toute inscription et prévaudront, le cas échéant, sur toute autre version ou tout autre document contradictoire. Toute inscription à un voyage ou à un séjour par le Client implique l'acceptation sans réserve des présentes conditions générales et particulières de vente dont il déclare avoir pris connaissance.

Ces Conditions Générales de Vente pouvant faire l'objet de modifications ultérieures, la version applicable à l'achat du Client est celle en vigueur au jour de l'inscription.

Les coordonnées du Prestataire sont les suivantes :

VOYAGES GAL, SAS au capital de 80.000 Euros dont le siège est à PERS-JUSSY (74930) – 45 impasse des Contamines – ZA Les Contamines.

Immatriculée au RCS de THONON-LES-BAINS sous le numéro SIREN 402 582 977.

Certificat d'immatriculation au Registre des Opérateurs de Voyages et de Séjours : IMO74100170

Garantie financière par la Banque Populaire des Alpes.

Responsabilité civile par Bourrière Assurances Generali.

PARTIE 1 : DISPOSITIONS COMMUNES

Les présents articles s'appliquent aussi bien aux voyages individuels qu'aux voyages de groupe.

ARTICLE 1 - TARIFS

1.1 - Les Services proposés sont fournis selon le devis établi par VOYAGES GAL, lors de l'enregistrement de la commande ou selon les indications figurant sur les documents commerciaux de VOYAGES GAL. Les prix sont exprimés en Euros et TTC.

Ils incluent un ensemble de prestations décrites dans les documents commerciaux de VOYAGES GAL.

La durée indiquée des voyages est basée sur un certain nombre de nuitées et ne correspond pas nécessairement à un nombre déterminé de journées entières. Si en raison des horaires imposés par un prestataire tiers la première et la dernière journée se trouvent écourtées, aucun remboursement ne pourra avoir lieu. Nos prix ne comprennent pas :

- Les dépenses à caractère personnel,
- Les excursions en option,
- Toutes dépenses extraordinaires consécutives à un événement dont VOYAGES GAL ne peut être tenu pour responsable,
- Les plats et boissons hors menu convenu avec le prestataire extérieur,
- Les cautions et dépôts de garantie qui pourraient être demandés au Client par un prestataire extérieur,
- Les autres exclusions figurant dans le devis.

1.2 - Ces tarifs sont fermes et non révisables pendant leur période de validité, telle qu'indiqué sur les documents commerciaux

de VOYAGES GAL, celui-ci se réservant le droit, hors cette période de validité, de modifier les prix à tout moment. Toutefois, les prix sont modifiables à tout moment pour tenir compte :

- Des variations des taux de change,
- Des variations du coût des transports liées notamment au coût des carburants,
- Des variations des redevances et taxes afférentes aux prestations fournies.

Pour les clients déjà inscrits, cette variation ne pourra intervenir moins de 30 jours avant la date prévue de leur départ.

1.3 – En cas d'inscription de plusieurs clients sur un même numéro de dossier, le prix par client est différent selon le nombre de personnes inscrites sur le dossier. En conséquence, en cas d'annulation d'un ou de plusieurs clients, le prix des prestations pour les clients restant inscrits pourra lui-même être différent du prix initial. Tout refus de la part des clients restant inscrits de s'acquitter du nouveau prix sera considéré comme une annulation de la part du client pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation prévus aux présentes.

ARTICLE 2 – MODIFICATION DU VOYAGE

2.1 - Par le Client :

Si le Client souhaite modifier un élément essentiel de la réservation, il en informe VOYAGES GAL par lettre recommandée AR dans les meilleurs délais. Dans la limite de ses possibilités, VOYAGES GAL pourra proposer au Client une nouvelle prestation. En cas d'impossibilité pour VOYAGES GAL de proposer une nouvelle prestation ou en cas de refus de la nouvelle proposition par le Client, la modification sera considérée comme une annulation du fait du Client et sera traitée comme indiqué ci-dessus.

Un élément essentiel de la réservation s'entend notamment du lieu du voyage ou de la sortie, de sa durée, de la date de départ, de l'itinéraire, des prestations.

Toute modification de prestation ou toute demande de modification du nom d'un client ou d'une partie de l'orthographe de son nom après émission du billet, sera considérée comme une annulation de la part du client. Il pourra en conséquence être perçu les frais d'annulation visés ci-dessus.

Toute modification de nom est considérée comme une cession de contrat avec les conséquences ci-dessous.

Tout voyage interrompu ou abrégé du fait du Client et pour quelque cause que ce soit, ne donnera lieu à aucun remboursement, à l'exception de celui qui pourrait être prévu par l'assurance éventuellement souscrite par le Client.

Les prestations volontairement modifiées par le Client sur place ne donneront lieu à aucun remboursement de la partie non utilisée des prestations initialement prévues.

2.2 - Par VOYAGES GAL :

Des éléments nouveaux intervenant entre la rédaction des programmes de voyages ou sortie et le départ peuvent amener VOYAGES GAL à apporter des modifications dans le but de garantir au Client le meilleur service possible. Aussi VOYAGES GAL se réserve le droit :

- De modifier ou organiser le préacheminement,
 - De modifier les itinéraires, horaires et ordre des excursions,
 - De substituer un moyen de transport par un autre,
 - De remplacer un hôtel par un établissement équivalent,
 - De supprimer un élément du programme moyennant, comme seule indemnité, le remboursement des services spécifiques payants initialement prévus et dont le Client aurait été privé.
- Les prestations vendues par VOYAGES GAL et incluses dans le forfait de voyages qui seraient non utilisées sur place, ne donneront lieu à aucun remboursement.

ARTICLE 3 – RESPONSABILITÉ DE VOYAGES GAL – OBLIGATIONS DU CLIENT – GARANTIE

3.1 - La responsabilité de VOYAGES GAL est limitée à ses seules prestations. En aucun cas, elle ne pourra être tenue pour responsable de quelque manquement que ce soit de la part d'un prestataire extérieur.

La garantie de VOYAGES GAL est limitée au remboursement des Services effectivement payés par le Client et VOYAGES GAL ne pourra être considérée comme responsable ni défaillante pour tout retard, modification ou inexécution consécutif à la survenance d'un cas de force majeure habituellement reconnu par la jurisprudence française et/ou pour des raisons liées à la sécurité des clients et/ou sur injonction d'une autorité administrative.

Les Services sont conformes à la réglementation en vigueur en France.

La responsabilité de VOYAGES GAL ne saurait être engagée en cas de non-respect de la législation du pays dans lequel les Services sont fournis.

VOYAGES GAL ne pourra être tenu pour responsable de la qualité des achats personnels effectués par le Client au cours du voyage. Le Prestataire ne pourra pas non plus être tenu pour responsable des conséquences des événements suivants :

- Perte ou vol de documents de voyage,
- Perte ou vol des effets personnels du Client,
- Défaut de présentation ou présentation de documents d'identité et/ou sanitaires périmés ou d'une durée de validité insuffisante ou non conformes aux indications figurant sur le bulletin d'inscription,
- Incidents ou événements imprévisibles et insurmontables d'un tiers étranger au Prestataire. Les événements retard ou modifications qui en découleraient éventuellement ne pourront entraîner aucune indemnisation. Les événements frais additionnels qui en découleraient resteront à la charge du Client.

Les prestations qui seraient non utilisées sur place par le Client ne donneront lieu à aucun remboursement.

3.2 - Il est de la responsabilité du Client de respecter toutes les règles, consignes de sécurité et législations du lieu de son séjour. Il ne doit pas avoir un comportement susceptible de nuire aux biens ou aux personnes.

Il lui appartient également de respecter le règlement intérieur des hôtels dans lesquels il séjourne et de ne pas faire preuve d'incivilité durant son voyage. À défaut, le Client supportera seul tous les frais consécutifs à son comportement. Notamment, VOYAGES GAL se réserve expressément le droit de recouvrer auprès de ce Client l'ensemble des indemnisations qu'elle pourrait être amenée à verser à un prestataire extérieur du fait du comportement du Client.

Si le comportement d'un client est considéré comme dangereux ou pouvant nuire à autrui, VOYAGES GAL se réserve de mettre fin au séjour en tout lieu et à tout moment ou de l'annuler. Dans cette hypothèse, VOYAGES GAL ne sera plus responsable du séjour et ne sera plus dans l'obligation de procéder à quelque remboursement que ce soit ou de couvrir quelque dépense que ce soit.

Sauf accord contraire, les mineurs sont sous la responsabilité unique, complète et exclusive de leurs parents ou accompagnateurs durant toute la durée du voyage ou de la sortie.

3.3 - Afin de faire valoir ses droits, le Client devra informer VOYAGES GAL, par lettre recommandée avec accusé de réception, de l'existence des vices ou défauts de conformité dans un délai maximum de 15 jours à compter de la date de retour du voyage, accompagnée des pièces justificatives. Passé ce délai, aucune réclamation ne sera prise en compte.

Le Client devra faire constater sur place le non-respect des prestations prévues et joindre ces justificatifs à sa réclamation. À défaut, la réclamation ne sera pas prise en compte.

VOYAGES GAL déterminera les responsabilités éventuelles et, le cas échéant, les réparations envisageables.

La réponse de VOYAGES GAL peut varier en fonction de la durée de l'enquête auprès des prestataires de services concernés.

Si elle s'estime responsable, VOYAGES GAL remboursera les Services qu'elle jugera défectueux dans les meilleurs délais et au plus tard dans les 30 jours suivant la constatation par VOYAGES GAL du défaut ou du vice.

Le remboursement s'effectuera par crédit sur le compte bancaire du Client ou par chèque bancaire adressé au Client.

ARTICLE 4 – CESSION DE CONTRAT

Le Client a la possibilité de céder son inscription à une autre personne remplissant les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage. Dans ce cas, le cédant doit prévenir VOYAGES GAL de la cession de contrat par lettre recommandée AR au plus tard 10 jours avant le début du voyage, en précisant les noms, prénom et adresse du cessionnaire. Le cédant devra transmettre à VOYAGES GAL, un engagement du cessionnaire par lequel il s'inscrit au voyage et accepte les conditions de vente de VOYAGES GAL.

Cette cession de contrat ne sera effective qu'après l'établissement par VOYAGES GAL d'une nouvelle confirmation d'inscription au nom du cessionnaire.

Lorsque des prestataires extérieurs, quels qu'ils soient, imposent des frais pour tenir compte de cette cession de contrat par

le Client, ces frais sont intégralement applicables au Client et à sa charge.

Cédant et cessionnaire du contrat restent solidairement responsables vis-à-vis de VOYAGES GAL, du paiement desdits frais.

ARTICLE 5 – FORMALITÉS

Chaque voyageur doit s'assurer, en fonction de sa situation personnelle, être en possession d'un passeport et/ou autre document en cours de validité et conforme aux exigences requises pour transiter et/ou entrer dans le pays de voyage. Chaque client devra prendre à sa charge l'obtention de tous les documents exigés par les autorités des pays visités. Le Prestataire fournit au Client, à titre purement indicatif, les informations dont il peut disposer relatives aux formalités administratives et sanitaires nécessaires à l'exécution de son voyage mais ne sera en aucun cas tenu responsable de leur obtention ou de leur validité.

L'état civil de chaque client inscrit sur le contrat de voyage doit être strictement identique à celui figurant sur sa carte d'identité ou son passeport.

Les enfants mineurs quittant le territoire métropolitain sans leurs parents ou voyageant avec un membre de leur famille ne portant pas le même nom que lui, devront être porteurs d'un passeport ou d'une carte d'identité en cours de validité et d'une autorisation de sortie du territoire. Les enfants ayant atteint l'âge de 15 ans doivent être munis d'un passeport individuel.

Les ressortissants étrangers doivent se signaler comme tels lors de l'inscription et se conformer à la législation de leur pays d'origine et à celle des pays visités.

Les Clients sont invités à consulter sur le site Internet www.diplomatie.gouv.fr les fiches par pays du ministère des affaires étrangères et leurs recommandations.

ARTICLE 6 – APTITUDE AU VOYAGE

Compte tenu des difficultés inhérentes à certains voyages et de l'autonomie physique qu'ils impliquent, VOYAGES GAL se réserve la possibilité de refuser l'inscription de tout voyageur dont l'état physique ou psychique ne semblerait pas compatible avec le type de voyage choisi.

En tout état de cause, il appartient au Client de vérifier sa condition physique avant le départ et de se munir de son traitement habituel.

Les activités ou loisirs qui peuvent être proposés peuvent présenter des risques dont VOYAGES GAL ne pourrait être tenu pour responsable. Les Clients sont invités à se renseigner lors de leur inscription sur la réglementation relative à ces activités, les limitations d'âge ou les conditions requises ainsi que sur leurs capacités physiques à les pratiquer.

En cas de mise à disposition par les hôtels d'équipements tels que piscines, spas, saunas, jacuzzis, salle de jeux ou de sports, le Client doit s'assurer être en condition physique suffisante, avoir pris connaissance des consignes d'utilisation, d'entretien et de sécurité et s'y conformer.

ARTICLE 7 – BAGAGES

Chaque voyageur reste personnellement responsable de ses bagages durant toute la durée du séjour. VOYAGES GAL n'est, en aucun cas, responsable des objets et valeurs laissés à l'intérieur des autocars, ni des objets personnels oubliés dans les hôtels, restaurants, moyens de transport. Le prestataire ne pourra se charger ni de la recherche ni du retour de ces objets.

ARTICLE 8 – ANIMAUX

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, les animaux ne sont admis dans aucun des séjours ou voyages organisés par VOYAGES GAL.

ARTICLE 9 – PARKING

VOYAGES GAL dispose d'un parking ouvert dans lequel, sous réserve des places disponibles, le Client pourra stationner, aux emplacements réservés à cet effet, son véhicule pendant la durée du voyage ou de la sortie. Ce stationnement se fera aux risques et périls du Client. VOYAGES GAL ne pourra, en aucun cas, être tenue d'une quelconque obligation de surveillance ou de gardiennage. Sa responsabilité ne pourra dès lors pas être retenue pour des faits quelconques de vol, destruction ou dégradation qui serait causée au véhicule du Client.

ARTICLE 10 – DROIT APPLICABLE – LANGUE

Les présentes Conditions Générales de Vente et les opérations qui en découlent entre VOYAGES GAL et le Client sont régies par et soumises au droit français. Les présentes Conditions Générales de Vente sont rédigées en langue française.

Dans le cas où elles seraient traduites en une ou plusieurs langues étrangères, seul le texte français ferait foi en cas de litige.

ARTICLE 11 – LITIGES

Tous les litiges auxquels les opérations en application des présentes conditions générales de vente pourraient donner lieu, concernant tant leur validité, leur interprétation, leur exécution, leur résiliation, leurs conséquences et leurs suites et qui n'auraient pas pu être résolus à l'amiable entre VOYAGES GAL et le client, seront soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.

Le Client est informé qu'il peut en tout état de cause recourir à une médiation conventionnelle, notamment auprès de la Commission de la médiation de la consommation (C. consom. art. L612-1) ou auprès des instances de médiation sectorielles existantes. Après avoir saisi le service voyages et à défaut de réponse satisfaisante dans un délai de 2 mois, le client peut saisir le médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités de saisine sont disponibles sur son site : www.mtv.travel.

ARTICLE 12 – INFORMATION PRÉCONTRACTUELLE - ACCEPTATION DU CLIENT

Le Client reconnaît avoir eu communication, préalablement à son inscription ou à la passation de sa commande, d'une manière claire et compréhensible, des présentes Conditions Générales de Vente et de toutes les informations et renseignements visés aux articles L 111-1 à L 111-12 du Code de la consommation, et en particulier :

- Les caractéristiques essentielles du Produit ;
- Le prix des Produits et des frais annexes (livraison, par exemple) ;
- En l'absence d'exécution immédiate du contrat, la date ou le délai auquel le Vendeur s'engage à livrer le Produit ;
- Les informations relatives à l'identité du Vendeur, à ses coordonnées postales, téléphoniques et électroniques, et à ses activités, si elles ne ressortent pas du contexte ;
- Les informations relatives aux garanties légales et contractuelles et à leurs modalités de mise en œuvre ;
- Les fonctionnalités du contenu numérique et, le cas échéant, à son interopérabilité ;
- La possibilité de recourir à une médiation conventionnelle en cas de litige.

Le fait pour une personne physique (ou morale), de commander une prestation ou de s'inscrire à un voyage emporte adhésion et acceptation pleine et entière des présentes Conditions Générales de Vente, ce qui est expressément reconnu par le Client, qui renonce, notamment, à se prévaloir de tout document contradictoire, qui serait inopposable au Vendeur.

ARTICLE 13 – CADRE RÉGLEMENTAIRE DU TRANSPORT DE VOYAGEURS

Le Transporteur exerce son activité en conformité avec les textes légaux et réglementaires suivants :

- Code des Transports
- Règlement (CE) n° 1071/2009 (accès à la profession de transporteur routier)
- Règlement (CE) n° 561/2006 (temps de conduite et de repos)
- Convention collective applicable au transport routier de voyageurs

Le Transporteur est titulaire d'une licence de transport délivrée par la DREAL, d'une capacité professionnelle, d'une assurance responsabilité civile et transport de personnes, et respecte les normes en vigueur en matière de sécurité et de formation.

Conformément à la réglementation européenne (Règlement (CE) n° 561/2006) :

- Temps de conduite journalier : limité à 9 heures (exceptionnellement 10 heures deux fois par semaine)
- Temps de conduite hebdomadaire : limité à 56 heures, et 90 heures sur deux semaines consécutives
- Temps de repos journalier : minimum 11 heures consécutives (réductible à 9 heures sous conditions)

• Amplitude journalière maximale : généralement 12 à 14 heures entre la prise et la fin de service (temps de conduite + pauses + attentes)

Ces règles sont impératives et peuvent entraîner des modifications de planning, d'itinéraire ou d'horaires si nécessaire pour rester en conformité légale.

Le Client est informé que tout dépassement ou exigence incompatible avec ces règles pourra entraîner un refus du Transporteur d'effectuer la prestation demandée.

ARTICLE 14 – DONNÉES PERSONNELLES

VOYAGES GAL collecte et traite des données personnelles, dont elle est responsable pour les finalités suivantes :

- Gestion et proposition de devis pour les Prestations demandées,
- Gestion, suivi et information clients concernant les Prestations souscrites,
- Gestion de l'enquête de satisfaction dans le cadre de la Prestation souscrites adressée au Client
- Gestion de la facturation des prestations souscrites,
- Gestion des réclamations dans le cadre des Prestations souscrites,
- Gestion de la prospection commerciale sur les produits et services analogues (offres de prestation) proposés par VOYAGES GAL,
- Gestion des demandes d'information concernant les Prestations proposées,
- Gestion des éventuels contentieux dans le cadre des Prestations souscrites,
- Réalisation d'analyses statistiques sur les prestations proposées,
- Gestion des demandes d'exercices de droits.

Elles sont destinées aux services habilités et devant en connaître dans le cadre des finalités susmentionnées de VOYAGES GAL (dont le service client), ainsi que, le cas échéant, à ses sous-traitants dans l'UE auxquelles fait appel VOYAGES GAL dans le cadre de l'exécution du Service (hébergeur etc...).

VOYAGES GAL pourra transmettre certaines données relatives au Client et aux Participants à la prestation lorsque cela est nécessaire :

- à ses Partenaires commerciaux intervenant dans le cadre de la prestation proposée notamment dans le cadre des affectations, dans certains lieux d'hébergement et lors de certains transferts. Dans ce cadre, les partenaires commerciaux agissent en tant que responsables de traitements distincts.
 - à ses assureurs exclusivement dans le cas où le client a souscrit pour bénéficier des prestations d'assurance proposées dans le cadre de la prestation.
- Dans ce cadre, l'assureur agit en tant que responsable de traitement distinct.

Les données du Client sont conservées pour les durées nécessaires à la gestion administrative et comptable des services souscrits et pour la promotion des services BERTHELET.

Conformément au Règlement Général sur la protection des données 2016/679/UE du 27 avril 2016, le Client dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation, de suppression, et/ou de portabilité de ses données personnelles et de ne pas faire l'objet d'une décision individuelle automatisée. Il peut également s'opposer à des traitements à des fins commerciales. Il peut exercer ses droits ou adresser toute autre question par courrier à Voyages GAL : 45 impasse des Contamines, 74930 Pers-Jussy ; par courriel à voyagesgal@voyagesgal.com

PARTIE 2 : SPÉCIFICITÉS DES VOYAGES DE GROUPE

ARTICLE 1 – INSCRIPTIONS

Pour les « Voyages de Groupe » :

- Pour des services donnant lieu à l'établissement d'un devis et/ou proposition préalable :
- Etablissement de ce devis par Voyages GAL. À cet égard, le Client s'engage à communiquer au prestataire le maximum de précisions dès la première demande de devis.
- Signature du devis et/ou de la proposition et des autres

modalités éventuelles du voyage par le Client, valant acceptation de celui-ci et/ou celle-ci,
- Confirmation de l'acceptation de la commande par Voyages GAL,
- Encaissement par VOYAGES GAL de l'intégralité de l'acompte dû conformément à l'article 4 ci-dessous,
- Et sous réserve des places disponibles.
Conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la Consommation, le Client ne dispose d'aucune faculté de rétraction.

ARTICLE 2 - MODIFICATION DU CONTRAT PAR LE CLIENT

Si le Client souhaite modifier un élément essentiel de la réservation, il en informe VOYAGES GAL par lettre recommandée AR dans les meilleurs délais. Un élément essentiel de la réservation s'entend notamment du lieu du voyage ou de la sortie, de sa durée, de la date de départ, de l'itinéraire, des prestations, du nombre de participants s'agissant d'un « Groupe ». Lorsque le Client est un « Groupe », l'effectif annoncé dans l'inscription ou la demande de devis est le seul sur lequel s'engage VOYAGES GAL. Toute addition individuelle devra faire l'objet d'une demande écrite du Client à laquelle VOYAGES GAL répondra par écrit dans les meilleurs délais.

ARTICLE 3 - OBLIGATIONS DU CLIENT

Dans le cas d'un groupe composé de mineurs, le client garantit qu'un(des) d'adulte(s) responsable(s) sera(ont) présent(s) en permanence afin de veiller au bon comportement des participants, en nombre suffisant pour se conformer aux dispositions légales applicables en la matière et au moins un adulte responsable pour 8 enfants de moins de 6 ans et / ou un adulte responsable pour 12 enfants de plus de 6 ans.

ARTICLE 4 - CONDITIONS DE PAIEMENT

4-1 - Journées :
Lors de la validation du devis, il est demandé au client le versement d'un acompte forfaitaire d'un montant de 150 €. Le solde du prix est exigible à réception de la facture correspondante et doit être réglé dans un délai maximal de trente (30) jours. En cas d'annulation de la prestation par le groupe entier plus de trente (30) jours avant la date prévue, l'acompte versé est intégralement restitué au client. En revanche, toute annulation intervenant moins de trente (30) jours avant la date prévue entraîne la conservation par le prestataire de l'acompte de 150 €, à titre d'indemnité forfaitaire.

4-2- Séjours :

Pour toute réservation de séjour, un acompte correspondant à 30 % du montant total est exigé à la signature du devis. Le paiement du solde doit intervenir au plus tard un (1) mois avant la date de départ. Il est expressément convenu que tous les frais engagés auprès de prestataires tiers pour la réalisation de la prestation, et notamment les acomptes non remboursables, seront intégralement refacturés au client. Cette refacturation reste applicable quelle que soit la date ou la cause de l'annulation, y compris en cas de force majeure. L'acompte ne pourra en aucun cas être qualifié d'arrhes. VOYAGES GAL ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées. Tout retard dans le paiement du solde pourra être considéré, même sans relance de la part de VOYAGES GAL, comme une annulation du fait du client pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation prévus ci-après. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif, par VOYAGES GAL, des sommes dues.

ARTICLE 5 - ANNULATION

5-1- Annulation d'un groupe entier pour un séjour
Si le client se trouve dans l'obligation d'annuler son voyage, il devra en informer VOYAGES GAL, par lettre recommandée AR. La date d'annulation correspondra à la date d'envoi de cette lettre. Les retenues appliquées en cas d'annulation seront les suivantes :

- Plus de 30 jours avant le départ : l'acompte versé est entièrement remboursé.

- Moins de 30 jours avant le départ : l'acompte versé est conservé par l'entreprise.

Dans tous les cas, les frais déjà engagés auprès des prestataires

(notamment acomptes non remboursables) seront refacturés au client, quelle que soit la date ou le motif de l'annulation.

5-2- Annulation d'un participant individuel au sein d'un séjour
Les frais d'annulation individuels retenus s'appliquent comme suit :

Plus de 30 jours avant le départ : seuls les frais de constitution de dossier, soit 20 € par personne, sont retenus.

De 30 à 21 jours avant le départ : 25 % du montant total des prestations.

De 20 à 8 jours avant le départ : 50 % du montant total des prestations.

De 7 à 2 jours avant le départ : 75 % du montant total des prestations.

Moins de 2 jours avant le départ : 100 % du montant total des prestations.

Les primes d'assurance éventuellement souscrites sont toujours non remboursables.

En cas de diminution du nombre de participants, les conditions ci-dessus s'appliquent individuellement pour chaque participant annulé.

5-3- Modalités de remboursement

Lorsqu'un remboursement d'acompte est dû, celui-ci est effectué par virement bancaire dans un délai maximum de 30 jours suivant la réception de la notification écrite d'annulation.

PARTIE 3 : SPÉCIFICITÉS DES VOYAGES INDIVIDUELS

ARTICLE 1 - INSCRIPTIONS

La vente ne sera considérée comme définitive qu'après :

Pour les « Voyages Individuels » :

- Inscription et versement par le Client de l'acompte visé à l'article 2 ci-dessous,

- Confirmation de l'acceptation de la commande par Voyages GAL,

- Encaissement par VOYAGES GAL de l'intégralité de l'acompte dû conformément à l'article 4 ci-dessous,

- Et sous réserve des places disponibles.

Conformément aux dispositions de l'article L221-28 du Code de la Consommation, le Client ne dispose d'aucune faculté de rétraction.

ARTICLE 2 - CONDITIONS DE PAIEMENT

2-1- Journées :

Pour toute réservation d'une journée, le prix total de la prestation est exigible en totalité au moment de la réservation. Aucun acompte ou paiement différé n'est admis.

2-2- Séjours :

Pour les séjours, un acompte correspondant à 30 % du montant total est dû au moment de la réservation. Le solde doit être intégralement réglé au plus tard trente (30) jours avant la date de départ. En cas de réservation effectuée moins de trente (30) jours avant le départ, le règlement de la totalité du prix du séjour est immédiatement exigible et conditionne la validation définitive de la réservation. L'acompte ne pourra en aucun cas être qualifié d'arrhes. VOYAGES GAL ne sera pas tenu de procéder à la fourniture des Services commandés par le Client si le prix ne lui a pas été préalablement réglé en totalité dans les conditions et ci-dessus indiquées. Tout retard dans le paiement du solde pourra être considéré, même sans relance de la part de VOYAGES GAL, comme une annulation du fait du client pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation prévus ci-après. Les paiements effectués par le Client ne seront considérés comme définitifs qu'après encaissement effectif, par VOYAGES GAL, des sommes dues.

ARTICLE 3 - ANNULATION

3-1- Annulation par VOYAGES GAL

VOYAGES GAL se réserve le droit d'annuler un voyage dans les conditions suivantes :

- Séjours : annulation possible jusqu'à 21 jours avant la date de départ.

- Journées : annulation possible jusqu'à 10 jours avant la date de départ.

En cas d'annulation par VOYAGES GAL, les sommes versées par le client seront :

- Soit restituées sous forme d'avoir valable pour un prochain voyage,

- Soit remboursées, sur simple demande du client.

3-2- Annulation par le client

3-2-1- Séjours

Pour toute annulation d'un séjour par le client, les frais suivants seront appliqués :

Plus de 30 jours avant le départ : seuls les frais de constitution de dossier, soit 20 € par personne, sont retenus.

Entre 30 et 21 jours avant le départ : 25 % du montant total des prestations.

Entre 20 et 8 jours avant le départ : 50 % du montant total des prestations.

Entre 7 et 2 jours avant le départ : 75 % du montant total des prestations.

Moins de 2 jours avant le départ : 100 % du montant total des prestations.

Les primes d'assurance éventuellement souscrites ne sont en aucun cas remboursables.

Toute demande d'annulation doit être formulée par écrit (courrier, courriel ou tout autre support permettant d'en attester la date de réception).

3-2-2- Journées avec prestations

Pour toute annulation d'une journée comprenant des prestations, les conditions suivantes s'appliquent :

- plus de 10 jours avant la date de départ :

- remboursement des sommes versées, avec retenue de 20 € de frais de dossier,

- ou possibilité de report sous forme d'avoir valable pour un prochain voyage.

- moins de 10 jours avant la date de départ :

- les sommes versées sont non remboursables,

- un avoir pourra être émis pour un prochain voyage.

Des frais d'annulation des prestataires peuvent s'ajouter lorsque la journée inclut des activités ou prestations soumises à des conditions spécifiques (ex. : spectacles, trains, croisières, parcs d'attractions, etc.). Ces frais seront alors refacturés au client.

3-2-3- Journées sans prestation

Pour toute annulation d'une journée sans prestation, les conditions suivantes s'appliquent :

- plus de 4 jours avant la date de départ :

- remboursement des sommes versées, avec retenue de 20 € de frais de dossier,

- ou possibilité de report sous forme d'avoir valable pour un prochain voyage.

- moins de 4 jours avant la date de départ :

- les sommes versées sont non remboursables,

- un avoir pourra toutefois être émis pour un prochain voyage.

Article R 211-3 : Toute offre et toute vente des prestations mentionnées à l'article L. 211-1 donnent lieu à la remise de documents appropriés qui répondent aux règles définies par la présente section.

Article R 211-3-1 : L'échange d'informations précontractuelles ou la mise à disposition des conditions contractuelles est effectué par écrit. Ils peuvent se faire par voie électronique. Sont mentionnés le nom ou la raison sociale et l'adresse de l'organisateur ou du détaillant ainsi que l'indication de son immatriculation au registre prévu à l'article L. 141-3 ou, le cas échéant, le nom, l'adresse et l'indication de l'immatriculation de la fédération ou de l'union mentionnées au deuxième alinéa de l'article R. 211-2

Article R 211-4 :

Préalablement à la conclusion du contrat, l'organisateur ou le détaillant doit communiquer au voyageur les informations suivantes :

1° Les caractéristiques principales des services de voyage :

a) La ou les destinations, l'itinéraire et les périodes de séjour, avec les dates et, lorsque le logement est compris, le nombre de nuitées comprises ;

b) Les moyens, caractéristiques et catégories de transport, les lieux, dates et heures de départ et de retour, la durée et le lieu des escales et des correspondances. Lorsque l'heure exacte n'est pas encore fixée, l'organisateur ou le détaillant informe le voyageur de l'heure approximative du départ et du retour ;

c) La situation, les principales caractéristiques et, s'il y a lieu, la catégorie touristique de l'hébergement en vertu des règles du pays de destination ;

d) Les repas fournis ;

e) Les visites, les excursions ou les autres services compris dans le prix total convenu pour le contrat ;

f) Lorsque cela ne ressort pas du contexte, si les services de voyage éventuels seront fournis au voyageur en tant que membre d'un groupe et, dans ce cas, si possible, la taille approximative du groupe ;

g) Lorsque le bénéficiaire d'autres services touristiques fournis au voyageur repose sur une communication verbale efficace, la langue dans laquelle ces services seront fournis ;

h) Des informations sur le fait de savoir si le voyage ou le séjour de vacances est, d'une manière générale, adapté aux personnes à mobilité réduite et, à la demande du voyageur, des informations précises sur l'adéquation du voyage ou du séjour de vacances aux besoins du voyageur ;

2° La dénomination sociale et l'adresse géographique de l'organisateur et du détaillant, ainsi que leurs coordonnées téléphoniques et, s'il y a lieu, électroniques ;

3° Le prix total incluant les taxes et, s'il y a lieu, tous les frais, redevances ou autres coûts supplémentaires, ou, quand ceux-ci ne peuvent être raisonnablement calculés avant la conclusion du contrat, une indication du type de coûts additionnels que le voyageur peut encore avoir à supporter ;

4° Les modalités de paiement, y compris le montant ou le pourcentage du prix à verser à titre d'acompte et le calendrier pour le paiement du solde, ou les garanties financières à verser ou à fournir par le voyageur ;

5° Le nombre minimal de personnes requis pour la réalisation du voyage ou du séjour et la date limite mentionnée au III de l'article L. 211-14 précédant le début du voyage ou du séjour pour une éventuelle résolution du contrat au cas où ce nombre ne serait pas atteint ;

6° Des informations d'ordre général concernant les conditions applicables en matière de passeports et de visas, y compris la durée approximative d'obtention des visas, ainsi que des renseignements sur les formalités sanitaires, du pays de destination ;

7° Une mention indiquant que le voyageur peut résoudre le contrat à tout moment avant le début du voyage ou du séjour, moyennant le paiement de frais de résolution appropriés ou, le cas échéant, de frais de résolution standard réclamés par l'organisateur ou le détaillant, conformément au I de l'article L. 211-14 ;

8° Des informations sur les assurances obligatoires ou facultatives couvrant les frais de résolution du contrat par le voyageur ou sur le coût d'une assistance, couvrant le rapatriement, en cas d'accident, de maladie ou de décès.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, l'organisateur ou le détaillant et le professionnel auxquels les données sont transmises veillent à ce que chacun d'eux fournisse, avant que le voyageur ne soit lié par un contrat, les informations énumérées au présent article dans la mesure où celles-ci sont pertinentes pour les services de voyage qu'ils offrent. Le formulaire par lequel les informations énumérées au présent article sont portées à la connaissance du voyageur est fixé par arrêté conjoint du ministre chargé du tourisme et du ministre chargé de l'économie et des finances. Cet arrêté précise les informations minimales à porter à la connaissance du voyageur lorsque le contrat est conclu par téléphone.

Article R 211-5 :

Les informations mentionnées aux 1°, 3°, 4°, 5° et 7° de l'article R. 211-4 communiquées au voyageur font partie du contrat et ne peuvent être modifiées que dans les conditions définies à l'article L. 211-9.

Article R 211-6 :

Le contrat doit comporter, outre les informations définies à l'article R. 211-4, les informations suivantes :

1° Les exigences particulières du voyageur que l'organisateur ou le détaillant a acceptées ;

2° Une mention indiquant que l'organisateur ainsi que le détaillant sont responsables de la bonne exécution de tous les services de voyage compris dans le contrat conformément à l'article L. 211-16 et qu'ils sont tenus d'apporter une aide au voyageur s'il est en difficulté, conformément à l'article L. 211-17-1 ;

3° Le nom de l'entité chargée de la protection contre l'insolvabilité et ses coordonnées, dont son adresse géographique ;

4° Le nom, l'adresse, le numéro de téléphone, l'adresse électronique et, le cas échéant, le numéro de télécopieur du représentant local de l'organisateur ou du détaillant, d'un point de contact ou d'un autre service par l'intermédiaire duquel le voyageur peut contacter rapidement l'organisateur ou le détaillant et communiquer avec lui de manière efficace, demander une aide si le voyageur est en difficulté ou se plaindre de toute non-conformité constatée lors de l'exécution du voyage ou du séjour ;

5° Une mention indiquant que le voyageur est tenu de communiquer toute non-conformité qu'il constate lors de l'exécution du voyage ou du séjour conformément au II de l'article L. 211-16 ;

6° Lorsque des mineurs, non accompagnés par un parent ou une autre personne autorisée, voyagent sur la base d'un contrat comprenant un hébergement, des informations permettant d'établir un contact direct avec le mineur ou la personne responsable du mineur sur le lieu de séjour du mineur ;

7° Des informations sur les procédures internes de traitement des plaintes disponibles et sur les mécanismes de règlement extrajudiciaire des litiges et, s'il y a lieu, sur l'entité dont relève le professionnel et sur la plateforme de règlement en ligne des litiges prévue par le règlement (UE) n° 524/2013 du Parlement européen et du Conseil ;

8° Des informations sur le droit du voyageur de céder le contrat à un autre voyageur conformément à l'article L. 211-11.

En ce qui concerne les forfaits définis au e du 2° du A du II de l'article L. 211-2, le professionnel auquel les données sont transmises informe l'organisateur ou le détaillant de la conclusion du contrat donnant lieu à la création d'un forfait. Le professionnel lui fournit les informations nécessaires pour lui permettre de s'acquitter de ses obligations en tant qu'organisateur. Dès que l'organisateur ou le détaillant est informé de la création d'un forfait, il fournit au voyageur, sur un support durable, les informations mentionnées aux 1° à 8°.

Article R 211-7 :

Le voyageur peut céder son contrat à un cessionnaire qui remplit les mêmes conditions que lui pour effectuer le voyage ou le séjour, tant que ce contrat n'a produit aucun effet.

Sauf stipulation plus favorable au cédant, celui-ci est tenu d'informer l'organisateur ou le détaillant de sa décision par tout moyen permettant d'en obtenir un accusé de réception au plus tard sept jours avant le début du voyage. Cette cession n'est soumise, en aucun cas, à une autorisation préalable de l'organisateur ou du détaillant.

Article R 211-8 :

Lorsque le contrat comporte une possibilité expresse de révision du prix, dans les limites prévues à l'article L. 211-12, il mentionne les modalités précises de calcul, tant à la hausse qu'à la baisse, des variations des prix, notamment le montant des frais

de transport et taxes y afférentes, la ou les devises qui peuvent avoir une incidence sur le prix du voyage ou du séjour, la part du prix à laquelle s'applique la variation, ainsi que le cours de la ou des devises retenu comme référence lors de l'établissement du prix figurant au contrat.

En cas de diminution du prix, l'organisateur ou le détaillant a le droit de déduire ses dépenses administratives réelles du remboursement dû au voyageur. À la demande du voyageur, l'organisateur ou le détaillant apporte la preuve de ces dépenses administratives.

Article R 211-9 :

Lorsque, avant le départ du voyageur, l'organisateur ou le détaillant se trouve contraint d'apporter une modification à l'un des éléments essentiels du contrat, s'il ne peut pas satisfaire aux exigences particulières mentionnées au 1° de l'article R. 211-6, ou en cas de hausse du prix supérieure à 8 %, il informe le voyageur dans les meilleurs délais, d'une manière claire, compréhensible et apparente, sur un support durable :

1° Des modifications proposées et, s'il y a lieu, de leurs réductions sur le prix du voyage ou du séjour ;

2° Du délai raisonnable dans lequel le voyageur doit communiquer à l'organisateur ou au détaillant la décision qu'il prend ;

3° Des conséquences de l'absence de réponse du voyageur dans le délai fixé ;

4° S'il y a lieu, de l'autre prestation proposée, ainsi que de son prix.

Lorsque les modifications du contrat ou la prestation de substitution entraînent une baisse de qualité du voyage ou du séjour ou de son coût, le voyageur a droit à une réduction de prix adéquate.

Si le contrat est résolu et le voyageur n'accepte pas d'autre prestation, l'organisateur ou le détaillant rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom dans les meilleurs délais et en tout état de cause au plus tard quatorze jours après la résolution du contrat, sans préjudice d'un dédommagement en application de l'article L. 211-17.

Article R 211-10 :

L'organisateur ou le détaillant procède aux remboursements requis en vertu des II et III de l'article L. 211-14 ou, au titre du I de l'article L. 211-14, rembourse tous les paiements effectués par le voyageur ou en son nom moins les frais de résolution appropriés. Ces remboursements au profit du voyageur sont effectués dans les meilleurs délais et en tout état de cause dans les quatorze jours au plus tard après la résolution du contrat.

Dans le cas prévu au III de l'article L. 211-14, l'indemnisation supplémentaire que le voyageur est susceptible de recevoir est au moins égale à la pénalité qu'il aurait supportée si l'annulation était intervenue de son fait à cette date.

Article R 211-11 :

L'aide due par l'organisateur ou le détaillant en application de l'article L. 211-17-1 consiste notamment :

1° À fournir des informations utiles sur les services de santé, les autorités locales et l'assistance consulaire ;

2° À aider le voyageur à effectuer des communications longue distance et à trouver d'autres prestations de voyage.

L'organisateur ou le détaillant est en droit de facturer un prix raisonnable pour cette aide si cette difficulté est causée de façon intentionnelle par le voyageur ou par sa négligence. Le prix facturé ne dépasse en aucun cas les coûts réels supportés par l'organisateur ou le détaillant.

© Crédits photos : Aquaparc.ch, laurent H933, Sylvain, @ZecKa, J.F Muguet, Guillaume Perret, paulbocuse.com, @bern welcome, Anthony Titifanua, Arthur Aumond, Chris/Unsplash, Stacy Ropati/Unsplash, Stéphanie Poepken/Unsplash, Anatoli Nicolae/Unsplash, holidayonicefrance, Nimrodins/Pixabay, Martinophuc/Pixabay, Etienne-F59/Pixabay, SplitShire/Pixabay, MGOSV1830/Pixabay, Tom-podmore/Unsplash, Emanuele Vittorio, dani-lary.com, Arthur Aumond, Martin Sylvos, Stéphane Audran, Apolline Cornuet/Puy du Fou, studio_equinoux, Xavier Fort, aubergeprevelard.com, Adobe Stock, Pixabay, Freepik, pngtree et droits réservés.



voyages
Gal

45, impasse des Contamines
74930 Pers-Jussy - 04 50 43 05 87
voyagesgal@voyagesgal.com

